

Le castrum du Poët-Célard (Drôme): pièces de puzzle

 marc-grodwohl.com/patrimoine-ethnologique/le-castrum-du-po%C3%ABt-c%C3%A9lard-dr%C3%B4me-pi%C3%A8ces-de-puzzle

Le village et le château du Poët-Célard, dans la Drôme, forment un "castrum" peu connu bien que caractéristique de l'habitat perché méditerranéen. L'ADCAVL (association drômoise chantiers, animations et vie locale) -issue du même courant que l'association "Maisons paysannes d'Alsace"- se consacre depuis 20 ans avec tenacité à la consolidation, à l'animation et à la valorisation de ce site. Avant de s'engager dans une nouvelle étape, l'association a bien voulu m'associer en 2007-2009 à la réalisation d'une étude minutieuse, dont les premiers résultats sont livrés ici, dans l'espoir qu'ils susciteront des réactions et des compléments, les informations sur le château et le village étant encore lacunaires. Précision: le projet a changé de gabarit en 2010, suite au départ à la retraite de son dirigeant, et je n'en suis plus partie prenante, tout en souhaitant bonne chance aux suivants!

Cet article abordera les points suivants:

- 1) [la commande et première immersion dans le site](#)

- 2) [le château sous l'ADCAVL : le témoignage d'André Arnéra](#)

- 3) [les derniers « poëterots » parlent : entretien avec Paulette et Daniel Berger](#)

- 4) [les principales données historiques](#)

- 5) [le castrum en 1827 : les premiers enseignements du cadastre napoléonien](#)

- 6) [l'analyse architecturale et archéologique : première esquisse](#)

- 7) [pas de conclusion, une fiction en 7 tableaux plutôt qu'une histoire](#)

- 8) [sources et bibliographie](#)

1) la commande- première immersion dans le site

A) La commande

L'Association « Association drômoise chantiers, animations, et vie locale » (ADCAVL) a bénéficié du concours providentiel d'une mécène mulhousienne, Madame Anne Muller. Ce concours inespéré, alors que l'association était la veille de renoncer au montage d'un projet fort sur ce site qu'elle consolide et fait vivre depuis 1986, permet de relancer à la fois la réflexion sur le devenir du site et les travaux. Mes liens d'amitié avec André Arnera, directeur de l'association, et mes affinités pour la Drôme, m'ont conduit à accompagner cette nouvelle démarche à partir de février 2007. Ce chantier me permet de renouer avec le thème du castrum, que j'avais effleuré lors de travaux à Cruas en Ardèche au début des années 1970. Aussi, je remercie le maître d'ouvrage et les acteurs tant de l'association que du village du Poët-Célard, son maire Jean-Louis Hilaire en tête, de me donner cette opportunité d'interroger avec eux l'histoire d'un site complexe.

B) Présentation sommaire du site et problèmes d'interprétation

Lors de notre première visite approfondie du site en février 2007, nous avons voulu formaliser les questions auxquelles les enquêtes historiques, archéologiques et ethnographiques allaient devoir apporter des réponses.



Figure 1 : vue du front est du site

Le site fortifié de sommet représente 90 m dans la plus grande longueur et 60 m au plus large. La rampe d'accès, accès unique qui se fait par la traversée du village, se place sous le contrôle de la barbacane, avant de grimper face à l'entrée voûtée et couverte.



Fig 2 : entrée, à droite « salle de garde » avec cheminée en saillie sur l'extérieur (A sur le plan)

Passée la voûte d'entrée, la rampe vire à gauche à 90° pour rejoindre à l'autre extrémité du site la vaste esplanade de la chapelle (ancienne église Sainte-Foy).



Figure.3 :rampe vers la porte d'entrée vue depuis son point le plus élevé, entre la porte (non visible sur la photographie, masquée par le soutènement de terrasse à droite) et l'esplanade de la chapelle. La porte voûtée au fond donne sur la « salle de garde » située dans la barbacane

La rampe partage ainsi le site en deux parties : au sud (droite de la photographie) un système de terrasses, à droite la masse des logis seigneuriaux actuels. Le niveau moyen des terrasses correspond peu ou prou au premier étage des logis seigneuriaux, leur rez-de-chaussée (mis à part les caves) n'étant accessibles que du côté nord, après les avoir totalement contournés.



Figure 4 : accès au rez-de-chaussée du logis C et grande arche murée donnant sur un passage entre le logis A (à gauche) et les logis C et B.

Ainsi, le logis seigneurial ne s'ouvre-t-il sur l'extérieur, par des portes et fenêtres, qu'au terme d'un parcours en chicane qui fait le tour complet de cette masse de bâtiments.

Le système des terrasses, qui occupe la moitié sud de l'enceinte, comporte 8 plateaux de dimensions variables, desservis par des escaliers et essentiellement une ruelle qui prend naissance sur la rampe centrale (« calade »). L'arasement ou le relèvement des murs et parapets des terrasses ne permet aujourd'hui aucune interprétation sur les fonctions des espaces ou des bâtiments qui y prenaient place.

Le site apparaît dans son ensemble complexe, et difficile à lire compte tenu de ses changements d'affectation successifs et des travaux qui y ont été menés au cours des quatre dernières décennies.

Une campagne de travaux ambitieuse étant à présent envisagée, nous nous sommes fixés l'objectif de comprendre la structure historique et fonctionnelle du site, affleurant sous son aménagement actuel et le mode d'habitat qui en résulte.

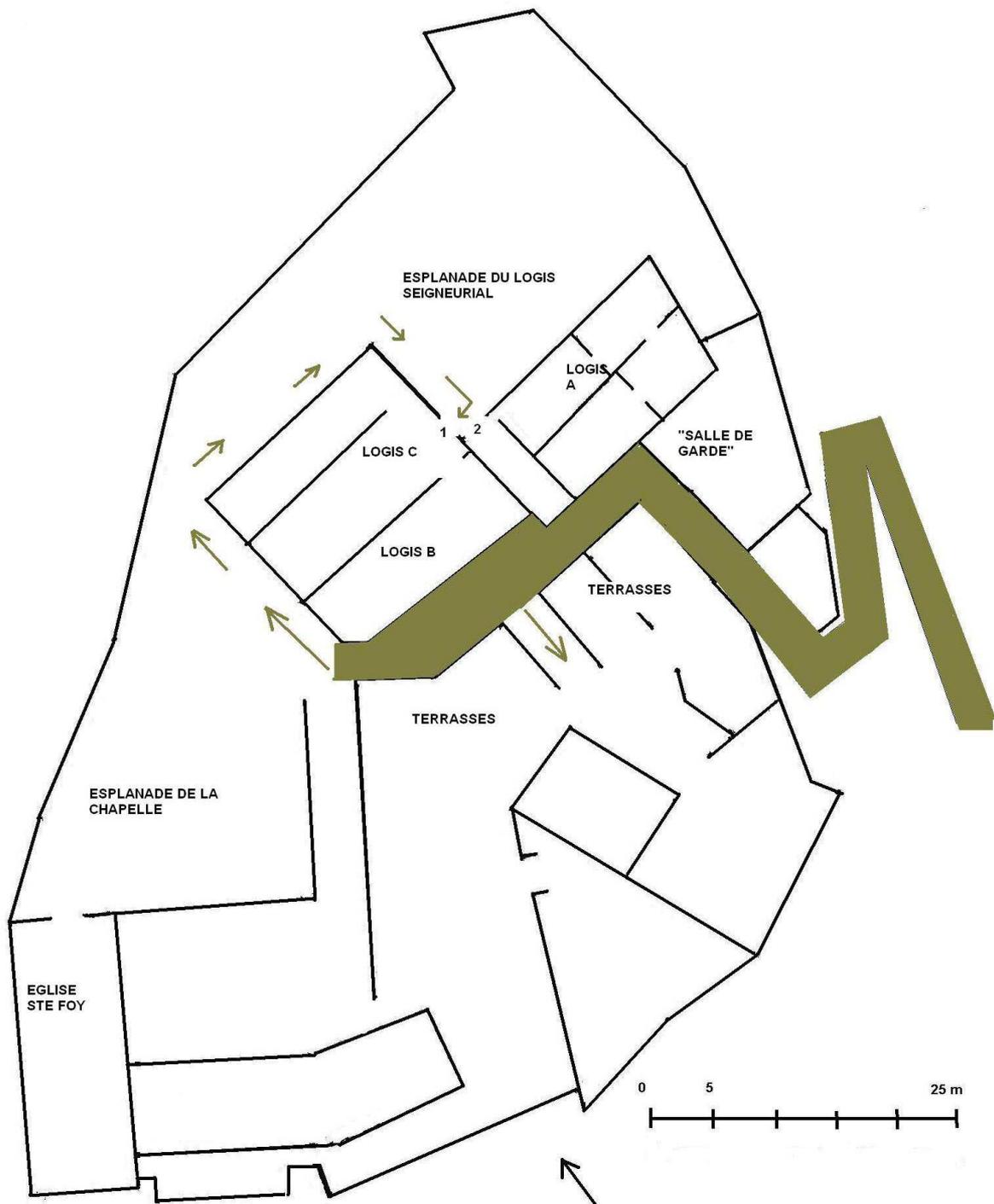


Figure 5 : la rampe sépare le site en deux partie : les logis seigneuriaux au nord et les terrasses au sud.

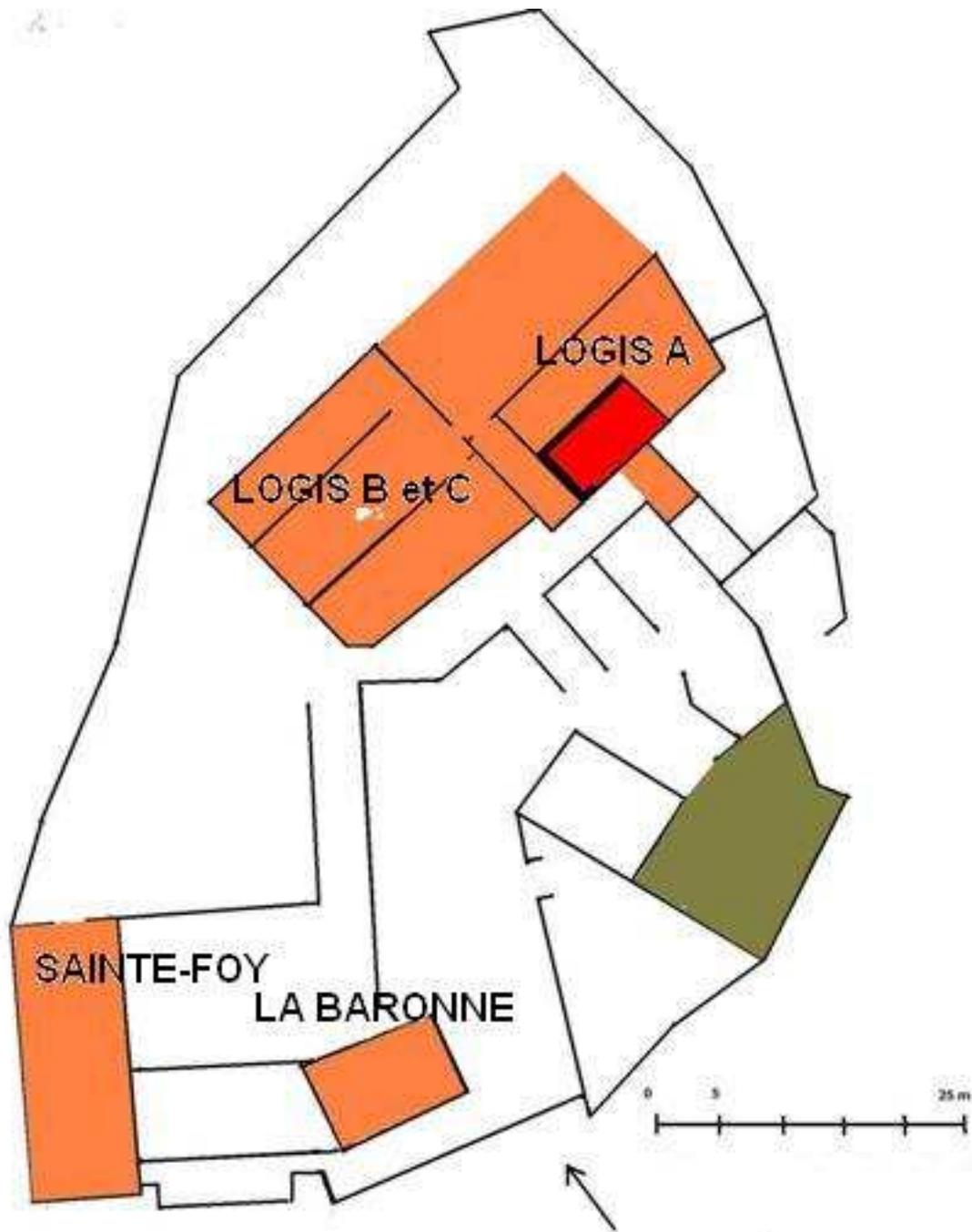


Figure 6 :niveau 115,30 m +/-0,20 m. En rouge le noyau (« tour) autour duquel se sont développés les logis.

Nous constatons que les logis seigneuriaux et la chapelle sont établis sur une plate forme à une altitude de 115,30 m (+-0,20 m). Au cœur des logis, nous localisons une tour d'environ 7,50 x 10 m de côté (extérieur), dont subsistent deux murs en appareillage régulier (XII-XIIIe s. ?) Le premier niveau de cette tour, partiellement plein, vient peut-être englober un rocher. Le logis A est venu intégrer ce noyau en l'étendant vers le Sud et l'est, probablement tardivement (Renaissance).

La tour a probablement coexisté un premier temps avec un ou plusieurs logis (B ou C) autonome, ménageant une circulation ouverte entre l'habitation et la tour défensive. Cette circulation a été couverte et intégrée lors d'une ultime phase de réunion et de lissage architectural de cet ensemble composite de bâtiments successifs. Il est possible que cette circulation a, pendant un certain subsisté en tant que communication entre les façades nord et sud des logis ; cette communication traversante n'aurait alors été occultés qu'au moment de la conversion du fossé en rampe d'accès vers l'esplanade de la chapelle : à partir de ce moment, logis et terrasses se sont retournés dos à dos, et l'organisation du site a changé de logique.

La partie construite sur voûte du bâtiment « la baronne » est également appareillée de façon régulière et soignée en soubassement intérieur, la voûte peut avoir été jetée postérieurement.

C) Définition du périmètre de la première étude

A l'issue de cette première analyse, plusieurs constats se sont imposés et ont donné la direction de la suite des recherches.

Le site est en général peu parlant. Exploité au XXe siècle comme carrière de matériaux précieux (encadrements de portes et fenêtres, charpentes, cheminées), il a été littéralement déshabillé. Deux maîtres d'ouvrage successifs y ont conduit des travaux à partir des années 1960. Ces travaux ont eu le mérite de stopper l'avancement de la ruine, et de permettre au site de retrouver une animation, des activités et une utilité. Néanmoins du fait du changement de maîtres d'ouvrage, il manquait une vue d'ensemble et quelques éléments utiles à la lisibilité du bâti ont été brouillés. Ces travaux des dernières décennies sont pour l'instant, faiblement documentés.

A l'exception de la monographie de Jean-Noël Couriol, le site n'a pas non plus été étudié et il ne fait l'objet que d'une mention laconique dans un excellent ouvrage de référence récent^[1] : « château médiéval restauré aux XVIe- XVIIe siècles, abandonné au XVIIIe siècle et restauré à nouveau au XIXe siècle ».

Au point de vue des relevés, on dispose de ceux dressés par :

- la classe de 1^{ère} du B.T. topo du Lycée professionnel du bâtiment et de travaux publics Bron, daté du 14 avril 2001
- les relevés du cabinet d'architecture ARIES (2003-2004),

étant précisé que les cotes altimétriques de ces relevés résultent d'un niveau 100 arbitraire.

Il manque bien sur un relevé et une couverture photographique exhaustifs. Les uns et les autres ne m'en voudront pas, je l'espère, de m'être, pour le moment, appuyé sur leurs relevés.

Le maître d'ouvrage était, au vu de cette documentation lacunaire, faiblement armé pour aborder la conception du programme de revitalisation des lieux et des travaux au service de cet objectif. C'est pourquoi nous avons lancé une campagne d'investigations en trois volets :

A) enquête ethnologique

Celle-ci est fondée sur la collecte d'informations des anciens du village, concernant l'occupation traditionnelle du site. La zone dite des terrasses était cultivée (sans autre accès que la porte voûtée) et il est plus que vraisemblable que jusqu'à une période récente des structures d'habitations paysannes devaient être visibles. L'ensemble des connaissances encore disponibles devrait être réuni, sous forme de transcription d'entretiens, restituées par un rapport exhaustif, une publication et un film. L'enquête est nécessaire à la connaissance globale du site et à la transmission/évolution du patrimoine immatériel dont il est le support. Elle donnera des indications précieuses sur le dernier état traditionnel du site, qui pourront nourrir les travaux, les aménagements et la « mise en histoires » du lieu.

Cette enquête doit être conduite par un professionnel, connaissant l'ancienne société paysanne et le pays.

B) enquête socio-culturelle

Elle doit collationner tous les éléments afférents à la deuxième vie du site, depuis son achat par SLEA: représentations du site et de son imaginaire, utopies, réalités vécues des travaux et des aménagements, afin là aussi d'établir le bilan affectif et mémoriel de cette phase : ce qui aidera le cas échéant à faire resurgir les bonnes idées oubliées ou « ensablées » et le cas échéant favorisera la reprise voire la démolition de certains travaux, en évitant de donner à penser à leurs auteurs qu'ils ont travaillé en vain.

C) Enquête archéologique et historique

Les relevés existants, de bonne qualité, sont à compléter et enrichir de façon à fixer très précisément l'état des lieux et de permettre l'analyse de ses phases successives de construction et de modifications. Ces relevés sont déroulent dans le cadre d'un atelier in situ ouvert au public. Ils sont réalisés en interaction avec des micro- travaux de dégagements de certaines structures aujourd'hui illisibles (exemple le passage entre les deux corps principaux de logis est recouvert de placoplâtre et ne peut être analysé en l'état).

En parallèle, rechercher des données figurées anciennes, si possible photographies anciennes, et impérativement le cadastre napoléonien (ensemble du village et castrum).

En fonction des résultats de cette première campagne de recherche, des sondages ponctuels peuvent s'avérer nécessaires : prévoir le moment venu les démarches administratives de rigueur.

Cette démarche, ainsi que la définition du programme, ont fait l'objet de séances de travaux, du 5 au 11.02, le 24.03, le 11.04, du 15 au 17.05 et enfin le 16.06 2007.

Ce rapport d'étape a pour but d'organiser et de présenter les données collectées, de les offrir à la critique et à l'enrichissement, et de préparer la prochaine phase d'investigations sur site au courant de l'été 2007.

2) Le château sous l'ADCAVL : le témoignage d'Andre Arnera

« En 1986, lorsque l'association a été contactée par la Conseillère Générale du Canton de Bourdeaux, Madame CHANCEL, Vice Présidente chargée des Affaires Sociales et mise en relation avec l'association propriétaire du château (la SLEA), l'ADCAVL :

- gérait et animait le centre de Sainte-Croix (près de Die), ancien Monastère, depuis novembre 1981,
- disposait d'une maison dans le centre ancien de Bourdeaux (quartier de la Viale),
- organisait des chantiers internationaux de jeunes (jeunes à partir de 18 ans et un ou deux chantiers pour adolescents),
- l'ADCAVL était à ce moment là membre de la Section des Jeunes du Mouvement Chrétien pour la Paix (et ce jusque vers 1989), Mouvement de Jeunesse et d'Education Populaire né après guerre non confessionnel mais d'inspiration protestante, aujourd'hui nommé Solidarités Jeunesse.

La contractualisation avec l'association propriétaire du château s'est faite sous forme de convention, organisant le fonctionnement du partenariat, la SLEA prenant en charge un encadrement technique à mi temps (ce fut Michel TILLARD, artisan à Saou pendant 5 ans) et les matériaux, l'ADCAVL ayant à charge de faire vivre ce lieu sur la base de ses objectifs (chantiers de jeunes, REPLACEion, animation) et d'engager des travaux de rénovation. Cette convention prévoyait également que des jeunes de la SLEA puissent être accueillis sur le site ou sur des chantiers d'adolescents organisés par l'association.

Suite à une visite du site par la Direction départementale du travail et de l'emploi, et l'intérêt manifesté par rapport au projet, l'ADCAVL a pu organiser l'accueil de jeunes dans le cadre des Stages préparatoires à l'emploi, dispositif en vigueur à l'époque. Le château et les travaux en cours constituaient ainsi un support dynamique pour ce genre de dispositif et pour l'association un apport financier complémentaire au financement apporté par la Direction Sociale du Département au titre de la jeunesse pour le fonctionnement

1^{ère} incidence sur le fonctionnement de l'association : qualification en matière de savoir-faire : sensibilisation au patrimoine, aux métiers de la rénovation.

Le volet « chantier » de l'association, jusque là réservé aux échanges internationaux (à l'exception d'une expérience de chantier permanent au monastère de Sainte Croix au titre des « Contrats Jeunes Volontaires »), amorce une évolution :

- spécialisation,
- ouverture sur une dimension plus sociale, l'REPLACEion,
- élargissement de l'offre auprès des Collectivités locales en matière de chantiers (internationaux et/ou d'REPLACEion sociale et professionnelle).

Stages préparatoires à l'emploi + soutien du Département + chantiers internationaux, vont permettre l'embauche d'une personne salariée chargée de l'organisation de la vie au château et de la coordination des chantiers dits « extérieurs ».

2ème incidence : Les mois passent, la vie s'organise, le volet « animation et vie locale » va prendre corps, notamment avec l'arrivée en remplacement de la responsable, de Wannas MELSEN, belge côté flamand, embauché suite à une année de bénévolat au centre de Sainte- Croix et un séjour de plusieurs mois en Allemagne.

« Branché théâtre » et homme orchestre, le château va prendre de nouvelles directions. L'attractivité produit ses effets, les habitants du canton et notamment du Poët Célard sont sensibles à ce qui s'y passe. En été parfois , les touristes de proximité râlent un peu d'entendre les brouettes à moteurs et autres machines type Bobcat à l'heure de la sieste.....mais l'ADCAVL s'adapte et lesdits touristes lui en sauront gré.

A quelques kilomètres de là, du côté de Félines sur Rimandoule, un homme, forgeron de son état, mime et conteur entre l'enclume et le marteau, se dit que ce château serait un lieu idéal pour y développer un centre culturel..... et pourquoi pas en lien (au hasard), avec le conte. Ne sachant plus d'où avait jailli l'étincelle, de l'enclume, du marteau ou du cerveau...il s'en fut gaillardement voir Madame la conseillère du canton pour lui en conter ou mimer l'idée, quant à elle, elle prit l'attache du Président de l'ADCAVL de l'époque, André ARNERA , lequel s'enquit de l'avis de Wannas MELSEN.

C'est ainsi que se forment les idées et qu'au cours de l'été 1989 le « pays de Bourdeaux » et le château vivaient la première édition du festival du geste et de la parole, une production ADCAVL entourée de bénévoles locaux.

Ainsi s'épanouit l'ADCAVL au château, les lettres de son sigle peu poétiques prennent du sens et de « l'interactivité ». Le lieu s'imprègne d'un ensemble associant REPLACEMENT, animation culturelle, échanges internationaux, vie locale, il incarne l'esprit qui anime l'association.

« Le Foyer des Artistes » s'installe dans les salles voûtées. L'Europe s'y installe aussi par le biais d'un « Eck Bank » et de vaisselle venus d'outre-rhin, tandis qu'un vieux comptoir de bar romains vinait utilement agrémenter le lieu. Repas, concerts, théâtre, conférences, contes et rencontres succéderont tout au long de l'année.

« les Loges » dotées de quelques chambres, d'une grande salle, d'une cuisine équipée vont aussi permettre d'accueillir stages et sessions.

La vie au château est donc relativement intense et marquera fortement l'évolution de l'association. Les chantiers internationaux vont vivre des évolutions, associant travail volontaire et stage de découverte....volontariat et tourisme associatif inspirent le processus assaisonné de développement local (notion chère au président de l'époque.... et chère au Directeur d'aujourd'hui !).

A cette époque, il y a de l'embauche à l'ADCAVL... et des savoir-faire nouveaux. Ainsi, un des premiers chantiers nouvelle formule au château, associera un stage sculpture sur pierre, animé par Francis

HENNETIN, homme de sculpture et passionné par le patrimoine, vieille connaissance de Michel TILLARD, premier artisan de la remise en valeur du château, et tous deux forts d'une culture commune forgée au contact de « Vercheny », haut lieu drômois de l'éducation, de la formation et de l'accueil familial. Entre parenthèses, le ton avait été donné par un certain Edouard BONI, de la même veine et cofondateur de l'AD....

Une dose de vieilles pierres, une dose d'expérience éducative, une dose d'esprit créatif, le tout pimenté d'enthousiasme, de convictions, de chaux, de sable, mijoté dans une marmite en forme de bétonnière (ça tourne tout seul, ça n'attache pas....par contre on s'y attache) et persillé de bonnes relations institutionnelles, voilà ce que fut la recette qui nourrit la deuxième jeunesse de l'ADCAVL, la faisant passer de l'adolescence à l'âge adulte.

Un autre exemple parmi d'autres : un polyglotte passant par là (au château), prit langue avec les responsables de l'association car malgré 11 langues parlées couramment mais des diplômes passés à l'étranger, il se trouvait au chômage. Un « contrat aidé » aidant, le voilà associé à l'équipe et quelques temps après animant un chantier international avec « conversation française » eu guise de stage.

Tout cela pour dire que la richesse de l'association et du château s'est faite avec celles et ceux qui passant par là et voyant de la lumière se sont arrêtés.

Au fil des ans, le statut de l'ADCAVL au château va évoluer. La SLEA déplore l'arrêt des chantiers d'adolescents dans lesquels elle pouvait envoyer des jeunes de ses établissements. En effet, la convention ADCAVL – SLEA prévoyait la possibilité d'un accueil de jeunes au château dans le cadre d'une « mise au vert ». Il s'ensuivra la création d'une association regroupant SLEA et ADCAVL ; résultat peu probant dans la mesure où les tentatives par ce biais de résoudre l'accueil de jeunes de la SLEA n'ont pas été suivies d'effet véritable. Fin de l'association et mise à disposition sous forme de bail locatif, ce jusque fin 2006.

Deux grands événements (au succès incontestable) vont marquer le château, l'association, le Pays de Bourdeaux, les esprits.....

- « Poët Sur mer » en 1999 pour les vingt ans de l'association,
- « Poët les Bains » en 2001



POËT SUR MER

Figure 6b: affiche de "Poët sur Mer" (1999)

..... et les finances de l'ADCAVL ! Poët sur mer, un village de moyenne montagne transformé en village de bord de mer à marée basse, une trésorerie dans le même état et sur laquelle la cure thermique prescrite deux ans plus tard à certes, eu des effets.....mais quels effets !

Panique à bord, alerte rouge, audit financier qui montra que ce type d'évènements associés aux autres activités du château équilibrait le fonctionnement du site mais imposait à l'association un équilibre trésoriel à hauteur des profondeurs de la mer....ce qui, en l'occurrence n'était pas le cas

Ainsi, en 2003, c'est tous feux éteints que le château sortait de l'hiver et entrait dans une traversée du désert, anticipant peut-être sur le réchauffement de la planète, mais au grand désespoir du Pays, de l'association, de ses acteurs administrateurs et permanents. Et pour certains d'entre ces derniers une procédure de licenciements économiques.

Tandis que l'ADCAVL vendait les meubles (roulottes, matériel culturel,...), le festival du conte passait la main à une nouvelle association locale, « les nouvelles du conte » .

Les activités ci avant énoncées donnent un éclairage de ce que fut la vie au château jusque fin 2002, expriment sa réalité, la réalité des objectifs de l'association : accueil, animation, vie locale, travail volontaire, échanges internationaux, REPLACEMENT sociale et professionnelle.

le contexte local

- le canton ou « Pays de Bourdeaux »
- Le Val de Drôme (voir diagnostic CTEF) un cadre de vie riche, un contexte associatif fort, une activité importante au plan arts plastiques, musique,...
- Des équipements culturels (cinéma, médiathèque,...)

Le château est donc l'expression même de l'association dans la globalité de son action et de ses objectifs :

- Accueil,
- Animation,
- Echanges internationaux,
- REPLACEion sociale et professionnelle

Il est également un « lieu d'expérimentation » en particulier au niveau - des premiers chantiers de rénovation (calades, remparts, arases des murs,

- de l'REPLACEion sociale et professionnelle (avec l'appui à l'époque de la DDTEFP et du Conseil général)
- de l'action culturelle : Production du festival « LE GESTE ET LA PAROLE » au Pays de Bourdeaux, transformé par la suite en « Nouvelles du Conte ». (Ce festival est aujourd'hui autonome et produit par une association locale), Manifestations d'envergure : Poët-sur-Mer et Poët-les-Bains.
- d'une action associant « économie locale » et échanges européens dans le cadre d'un programme Leader qui a abouti à l'organisation d'échanges avec l'Allemagne (région Burgwald – chantiers, ventes produits du terroir à Bourdeaux et à l'occasion de la « Burgwald Messe » en automne). Aujourd'hui un grand projet de sentiers des huguenots allant du Poët Laval à l'Allemagne est en projet, repris par un autre programme leader et géré par les com.com du Val de Drôme et du Diois).
- de l'évolution des chantiers internationaux de jeunes.

Le projet du château du Poët Célard de par son histoire « ADCAVL » et en s'appuyant sur la réalité du site, de sa propre histoire et évolution dans le temps, doit se construire dans cette dynamique d'objectifs et d'expérimentation.

Associer innovation, soutien aux initiatives locales d'animation et de développement de nos territoires, épanouissement des actions de l'ADCAVL. Etre aussi un support pour toute initiative rencontrant l'esprit qui anime l'association. Etre un outil pour l'association et l'être aussi pour tout ce qui concerne la vie

locale, l'action culturelle, l'expérimentation dans les domaines de l'environnement, de l'économie sociale, du patrimoine, du tourisme,.....

La réflexion autour du projet « architectural » prenant en compte à la fois la réalité du site (son histoire) ,la réalité de l'action et de l'histoire de l'ADACVL seront des atouts forts en terme d'imagination du futur du château.

quelques images saisies pendant les travaux de mai 2007



Figure 7 : André Arnera, à l'occasion de son anniversaire fêté sous la voûte de « la baronne », reçoit le titre de citoyen d'honneur de la commune, des mains du maire du Poët-Célard Jean-Louis Hilaire



Figure 8 : Anne Muller et Francis Hennetin, dans les fourrés au pied du castrum, en tout bien tout honneur



Figure 9 :Bernard Dufour prend des risques pour révéler le tracé d'un décor sur le mur du comble au-dessus de la salle 2 du logis A.

3) Les derniers poëterots parlent :

entretien avec Paulette et Daniel Berger

De leur fenêtre, Monsieur et Madame Daniel et Paulette Berger, mémoires vivantes, fidèles et pour tout dire rarissimes du Poët-Célard, voient chaque matin le front sud-est du château. J'imagine 27 000 matins qui dessinent chacune des pierres ou les noient dans la brume. J'ai envie de savoir ce que le château représente pour le village, de quelle narration il est le support, quelle a été la vie de ces maisons, aux volets si souvent clos, enroulées autour de la ruine.



Figure 9b: le cimetière et la maison de M. et Mme Berger vus depuis le château (juillet 2007)



Figure 10 : la vue sur le village et le château depuis la maison de M. et Mme Berger, à gauche l'entrée du cimetière, un peu plus loin du même côté le lavoir, et au fond on distingue la voûte d'entrée du village.

La première fois que nous venons les visiter[2], début mai, nous sommes trois à être accueillis dans la maison au-dessus du petit cimetière catholique du Poët-Célar, un tout petit peu à l'écart, suffisamment pour que les Berger ne soient pas « dans » le village. Elle est massive, perpendiculaire à la rue, en face des granges étables un peu à l'abandon alors que la cour des Berger, comme l'habitation, est superbement fleurie et entretenue.

Un petit sas d'entrée ouvre, à droite, sur la cuisine. Grande table, fauteuils, une armoire basse à deux portes, une commode-pétrin. La grande cheminée à feu ouvert sur le mur côté rue, un petit feu y fume, la crémaillère y pend...

La pièce est couverte d'une voûte, les fenêtres font apparaître l'épaisseur des murs. M. Berger me dit que les maçons qu'il reçoit ici lui disent « surtout ne me demande jamais de percer une nouvelle fenêtre dans ta maison ». En fait, tout le rez-de-chaussée est couvert de la même voûte.



Figure 11 : Mme et M. Berger devant la cheminée, toujours en usage, de leur maison.

C'était dit-on la chapelle Notre-Dame[3], peut-être la plus ancienne du village, peut-être plus vieille que le château, appelée aussi la « maison des demoiselles ». Ici se retiraient les filles des seigneurs du

château qui restait célibataires. Il y avait une telle maison des demoiselles aussi à Bourdeaux, plus récente. Le père de M. Berger « avait des archives » disparues pendant la guerre.

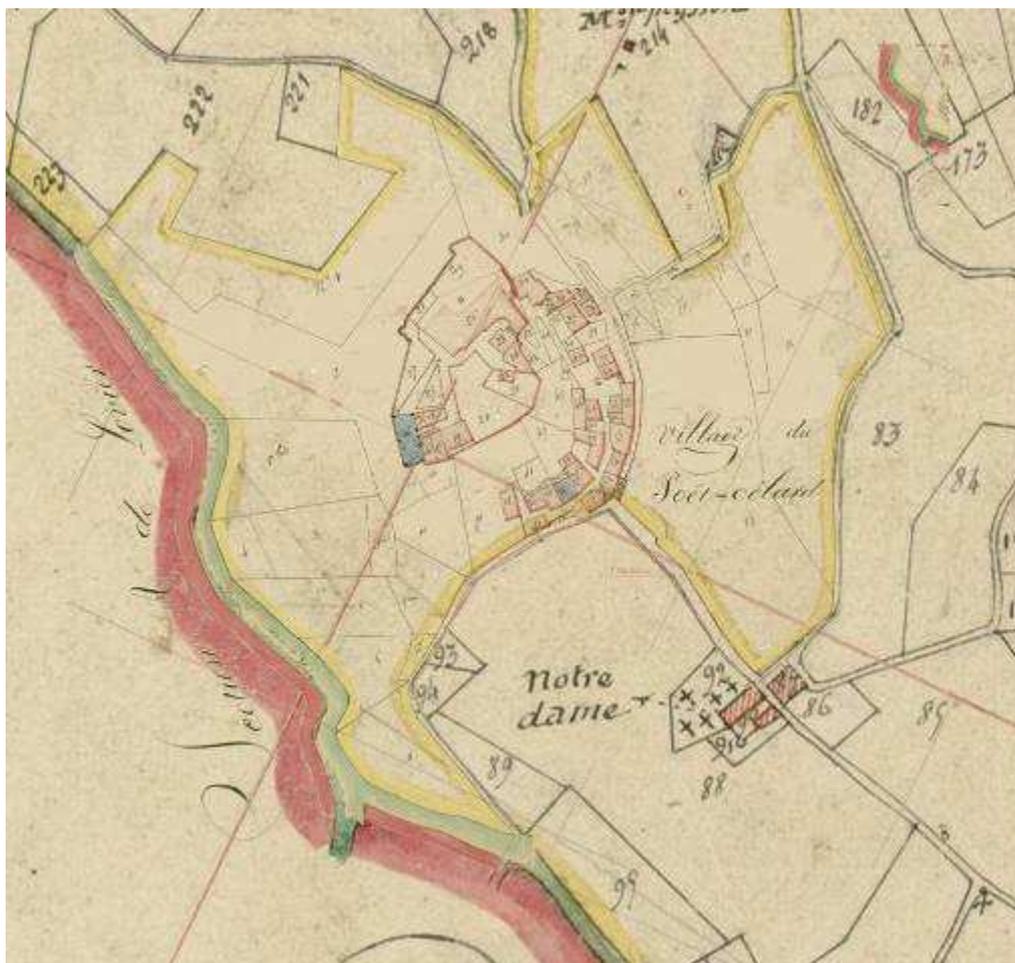


Figure 12 : cadastre napoléonien (1827, assemblage de l'auteur) : le périmètre du village et, à l'extérieur, l'ancien domaine seigneurial de Notre-Dame.

Nous présentons l'objet de l'entretien. Ils sont l'ultime mémoire du village et avant d'aborder une nouvelle phase de la renaissance du château, nous aimerions bien savoir ce qu'ils savent, eux, du château ; à travers cette enquête, nous voulons collecter des informations sur le site et sur la façon dont les gens du village l'utilisaient et lui donnaient parole. Je reverrai les époux Berger une nouvelle fois un mois et demi plus tard, tout seul cette fois-ci.

Madame Berger a 83 ans, son mari 78 ans (en 2007).

Le château ? Ils l'ont toujours vu en ruines. Ils ont déjà raconté à Jean-Louis Hilaire ce qu'ils en savent. Daniel Berger :son plus ancien souvenir est celui que lui a transmissa grand mère:

« Une quarantaine de personnes habitaient au château vers 1850 Un des derniers habitants aurait été le curé Soubeyre, enterré au cimetière du village[4], qui célébrait la messe pour les catholiques dans la chapelle du château. »

Ah, s'ils avaient écouté leurs grands parents qui voulaient tout le temps en parler. « Ils nous énervaient avec leurs histoires ».

Paulette Berger :

« Quand on était gamins, (donc vers 1930) on allait y jouer. Je me rappelle juste un immense trou à gauche du portail d'entrée sous la voûte. On y jetait des cailloux dont on n'entendait pas le bruit lorsqu'ils rencontraient le fond. On l'appelait le trou perdu. A gauche, on jetait les morts, les prisonniers, c'étaient les oubliettes.

Vous rappelez vous ce qu'il y avait, une fois passée la voûte aux oubliettes et au puits sans fond ?

Au-delà, il y avait une salle voûtée qui s'est effondrée plus tard, puis le grand bâtiment que nous appelons « la baronne » avec sa grande salle voûtée faisant étable, au-dessus de laquelle on entreposait le fourrage pour les bêtes.

L'église était en très mauvais état. On y voyait les inscriptions des gens qui étaient enterrés là. C'est d'ailleurs vos chantiers qui ont déterré les cadavres.^[5]

Pour le moment nous ne nous rappelons pas d'autre chose, cela fait longtemps que nos jambes ne nous permettent plus de monter là haut, vingt ans pour être précis, c'était pour une remise de médaille en 1987.

Emile Jourdan, agriculteur et secrétaire de mairie, a acheté le château en 1914, qui devait être en assez bon état. Pour en tirer le maximum –en fait, il était intéressé par les terres cultivables qui se trouvent dans l'enceinte du château- il l'a dépecé. Pendant la guerre, ils ont fini de démolir les toitures, et plus tard encore M. Morin de Poët-Laval est venu chercher les belles pierres sculptées des cheminées pour la restauration de l'Hospitalet.

Puis Emile Jourdan a revendu les ruines au comte Eric Diesbach de Belleruche, de Bruxelles. Le comte s'était promené par là, il a eu le coup de cœur pour le château, l'affaire a été faite par un notaire de Nyons. Cela a dû se passer vers 1953, le père Jourdan était alors âgé de 80 ans, trop vieux pour aller à Nyons, il m'a demandé de m'en occuper. Le comte avait le projet de sauver et de restaurer le château avec Arnoux le maçon, mais on lui a fait des difficultés.

M. Jourdan n'avait pas d'attelage, ce qui était le cas d'autres paysans aussi^[6]. C'est pourquoi mon père, qui avait des bœufs, travaillait avec lui pour cultiver le champ devant la chapelle. Quatre personnes étaient nécessaires pour monter là haut, car il n'y avait qu'un seul accès, celui par le portail voûté : une personne faisait monter les bœufs, 2 portaient la charrue à bras d'homme, et une le joug.

Les bœufs étaient ferrés à Bourdeaux, où il y avait trois maréchaux-ferrants, le forgeron du village ne faisait pas ce travail. Les derniers bœufs ? C'est dans la décennie 1960. M. Berger possède un Massey-Ferguson acheté en 1967, toujours en état de marche.

Chaque maison avait son lopin de jardin potager autour du château. Tout était cultivé. L'eau des sources était captée dans des réservoirs, et de là était alimenté le lavoir où les femmes allaient battre et broser le linge.



Figure 13 :le lavoir et la voûte d'entrée du village

La même conduite desservait quelques dizaines de mètres plus bas un robinet, qui est sous la voûte d'entrée du village. Là, les gens remplissaient deux lourds arrosoirs pour les grimper –les charrier- sur les lopins et arroser leurs plantations. Il fallait savoir économiser. Aujourd'hui, qui pourrait s'occuper de ces jardins? Quand les résidents secondaires viennent au village, ils ont à peine le temps de nettoyer autour de leur maison.



Figure 14 : sous la voûte d'entrée du village, la niche et le « fameux » robinet auquel chacun prenait son eau pour arroser son lopin autour du château

La maison des poëterots

Il y a vingt ans, on croyait que tout le village allait s'effondrer ; il n'y avait plus une église en activité. Finalement, les maisons ont quand même été retapées. Il reste trois familles à demeure, Chavagnac, Mallet et nous qui sommes à l'extérieur. Une quinzaine de maisons sont maintenant des résidences secondaires qui appartiennent aux héritiers de gens qui sont partis du village. Leurs enfants et petits-enfants reviennent, parfois tous les week-ends, par exemple comme notre fils qui a hérité d'une maison que Daniel tenait de ses grands-parents au village ; il vient de Valence, où il habite et travaille, tous les week-ends. Quelques vieilles familles restent ainsi représentées, Julian, Chavagnac, Jourdan, Roche, Boucher, Mallet, Berger... Les autres maisons ont été achetées par des gens d'ailleurs, qui avaient l'une ou l'autre connaissance au pays.

Les maisons n'étaient pas toutes pareilles, selon qu'elles étaient de plein pied ou à étage.

Dans le cas de maison à étage, on trouve la cave et l'étable en bas, la cuisine en haut, et au-dessus une ou des chambres –pas beaucoup, au maximum deux ou trois- On rentrait directement dans la cuisine. La soupe pour les gens pendait à la crémaillère de la cheminée, de même que celle pour les animaux, poules et cochons : leur pâtée était faite des épluchures, de betteraves, pommes de terre, farine, seigle, orge. Le potager subsiste dans la cheminée de M. et Mme Berger : c'est une niche fermée par un volet à claire-voie, équipé de deux étagères. Dans la base de la niche étaient pratiqués deux trous dans lesquels on mettait les braises prélevées dans la cheminée. On pouvait trouver aussi dans la cheminée une cuisinière en fonte à feu continu, mais on ne les allumait que pour préparer les bons repas.

La base alimentaire était faite de pommes de terre, de lait de vache et de chèvre –ces dernières étaient contrairement aux vaches présentes dans toutes les fermes-, des œufs, beaucoup de légumes, du lapin , du cochon.

Les premiers sanitaires remontent à 1960. Auparavant les seaux hygiéniques étaient déversés sur les tas de fumier, en plein village, vous imaginez.

A un certain moment, le village comptait 27 exploitations, mettons une trentaine avec les petites de trois hectares ou moins, 27 environ qui bénéficiaient de l'ISM, indemnité spéciale de montagne.

Un enfant restait sur la ferme. Il n'y avait pas d'ordre d'âge, celui qui reprenait la ferme n'était pas le plus doué pour les études. Il devait être robuste. Et on ne lui demandait pas son avis. Quand tous les enfants restaient au village, ceux qui ne reprenaient pas la ferme devenaient ouvriers agricoles payés à la journée, avant les mutuelles on pouvait s'assurer pour 50 ou 100 journées occasionnelles. On se demande comment les gens pouvaient arriver à vivre et à élever des enfants, mais ils y parvenaient.

La transmission de la ferme se faisait au moment du décès, ou du vivant des parents à un âge très avancé quand vraiment ils ne pouvaient plus travailler. Les héritiers se débrouillaient entre eux au moment du partage, les fermes ne valaient pas grand-chose, donc le poids à porter pour le repreneur n'était pas lourd, d'autant plus que les gens ne s'endettaient pas : tout le travail était manuel, il n'y avait pas besoin de crédits d'équipements.

Mais, déjà pour notre génération, on nous disait : « vous n'êtes pas obligés de rester ».

« Les gens faisaient du revenu de tout »

Il y avait beaucoup de noyers, aussi l'on se réunissait entre voisins pour casser les noix, à la lumière de la lampe à alcool à brûler, jusqu'à des une heure du matin. L'électricité n'est arrivée qu'en 1937. On se racontait des histoires, on jouait, on se faisait un bon réveillon de caillettes, pâté, châtaignes, fromages, tartes. Les cerneaux étaient triés en trois qualités : les « arlequins » (jaunes tachetés), les « jambes », et enfin les miettes et déchets avec lesquels on allait faire de l'huile à Saou ou aux Tonils .Pendant la guerre, on avait construit en cachette un pressoir à huile pour faire de l'huile clandestinement la nuit.

Quand on dit aux petits enfants comment on faisait le fourrage, ils n'arrivent pas à le croire. Tout était fait à bras. On préparait la fauche à la faux, puis on passait la faucheuse mécanique tractée par le couple de bœufs. Ensuite, toujours avec les bœufs, nous passions la rateleuse qui faisait les endains –nous appelons cette opération « amarrer », du nom des endains chez nous, les « marres »-. Nous retournions ces marres à la fourche pour parfaire le séchage, nous en faisions des petits tas, les « cluches », qui correspondent à une « fourchée », et enfin les chargions sur la charrette à bœufs.

A la ferme, le fourrage était entreposé à l'extérieur, en « fenier ». Pour construire un fenier, on dresse un mat, c'est assez haut, 7 à 8 mètres, autour du quel on aménage une plate forme circulaire avec des pierres, des morceaux de bois, pour isoler le fourrage de l'humidité. On entasse le fourrage de façon concentrique, en commençant par le milieu : le fourrage doit être très tassé. Par contre, les rangs extérieurs sont plus aérés, de façon à ce que les tiges s'affaissent vers l'extérieur et permettent ainsi l'écoulement de l'eau de pluie. Un tel fenier, construit en cône, permettrait de conserver le fourrage à l'extérieur pendant deux ans, mais évidemment on s'en servait avant.



Figure 15 : feniers au Poët-Célaré vers 1920

Quand le grenier à foin était vide, on le remplissait en prélevant sur le fenier. Dans le plancher du grenier à foin étaient ménagés des trous, qui permettaient de déverser dans le râtelier de l'étable, devant chaque vache, sa ration de fourrage.

Les prairies permanentes étaient sur les terrains en pente, malaisés à cultiver.

Les chèvres étaient alimentées en fagots. Pour une ferme on préparait de 700 à 2000 fagots de branches et feuilles, coupes et liées vertes, entreposées pour l'hiver, les feuilles de chêne et de fayard tenaient bien[7]. Les branches trop grosses, les restes non mangés par les bêtes, servaient à la cheminée ou au four à pain.

Une petite exploitation de 5 ou 6 hectares pouvait avoir deux vaches. Notre exploitation, initialement de 13 hectares, comptait huit vaches, qui produisaient dix litres de lait chacune. En fait, l'élevage des vaches, qui a remplacé celui des moutons, moins rentable, s'est répandu avec la coopérative laitière.

Qu'en est-il de la culture ? L'assolement débute par quatre années successives de luzerne, la dernière année étant déjà semée dans la céréale. Les céréales d'automne étaient le blé, l'avoine, le seigle, l'épeautre pour le gruau[8]. Seul l'orge était semée au printemps.

La luzerne était coupée trois fois, la dernière coupe d'ailleurs pas toujours évidente. De celle-ci, en la faisant alterner avec des couches de paille, l'on faisait une meule de pâture. La deuxième coupe était celle de la luzerne grainée, après floraison : elle était battue sur l'aire, les graines de luzerne se vendaient cher, c'était un bon revenu.

Avant l'arrivée de la moissonneuse lieuse, on liait après la fauche les gerbes en tirant une poignée de tiges et en la nouant. On ne se servait pas de ficelles ou de liens de paille préparés à l'avance. Ces gerbes étaient réunies en gerbiers, des cônes de 20 gerbes, pour préparer leur chargement sur la

charrette. Celle-ci était déchargée sur l'aire du Poët (prononcer l'aire du Poi), qui se trouvait avant de monter au château, et entassée en une grosse gerbière de plan circulaire (il me semble que cette information concerne une période ancienne à battage manuel, puisque par ailleurs M. et Mme Berger me disent que chaque paysan avait son aire, avec sa propre gerbière de plan circulaire, sauf pour les grosses fermes où elle était de plan ovale).

Le battage commençait le 20 juillet, jusqu'en septembre, au Poët on battait en août.

Les batteurs passaient de ferme en ferme, avec tracteur, batteuse, botteleuse et plus tard presse. Comment cela se passait avant la motorisation, nous nous le rappelons à peine. Pendant le battage, les femmes n'avaient pas beau temps. Elles faisaient la cuisine, pour le (petit) déjeuner, le midi, le goûter, le souper, et il fallait passer régulièrement pour donner à boire. Le battage ne durait même pas la journée dans les petites exploitations, chez les autres une aire pouvait faire 100 balles (sacs de cent kilos). Il fallait s'entraider.

L'équipe de battage comprenait cinq personnes : l'engreneur, deux personnes à la presse, une personne à la sortie du grain, le chef qui remplaçait l'un ou l'autre à son poste. Comme il pouvait y avoir de la triche, et que certains avaient un double compte, un réel pour eux et un pour la coopérative, il y avait parfois aussi un peseur. La coopérative regroupait de 50 à 60 coopérateurs sur le Poët, Félines, Mornans, un peu Bourdeaux. La coopérative a acheté une moissonneuse batteuse, la première de la région, ce qui a mis fin au battage à domicile. Puis chacun a acheté son propre matériel. Les archives de la coopérative ont été déposées à la mairie.

Il y a eu un seul vrai accident, mais il était terrible. L'homme s'est fait arracher le bras par la batteuse. Le seul téléphone du village en ce temps là était la cabine, M. Berger y a cavale pour prévenir le médecin pendant que tout le monde tombait dans les pommes sur les lieux de l'accident, sauf deux anciens combattants de 14-18 qui en avaient vu d'autres. La gnôle circulait pour tenir le coup, le médecin lui-même était blanc comme un linge.

On l'a dit, la commercialisation du lait et des céréales ont pu s'organiser et se développer grâce à la coopérative. Les autres productions étaient écoulées par l'épicier-coquetier dont le rôle était très important. Ambulant, il fournissait les femmes du village des denrées que la ferme ne pouvait pas produire. En contrepartie, il leur achetait leurs produits. Ici, au Poët, il y avait deux épiciers coquetiers, et celui de Dieulefit passait aussi. La femme de l'épicier coquetier tenait la boutique. Ainsi au Poët il y avait une épicerie qui faisait, café, bureau de tabac, et même hôtel puisqu'il y avait deux ou trois chambres pour pensionnaires. L'homme faisait la tournée, une fois par semaine, le jeudi. Il ramassait les œufs –chacun avait sa trentaine de poules qui picoraient en liberté-, les fruits, les poulets, le beurre baratté, les chevreaux, le tilleul, les asperges et légumes précoces, les tomes.

Les tomes –grasses ou sèches- sont des fromages frais sortis de la faisselle après quelques jours.

Les picodons sont conservés dans des biches, emballés de noyer, de buis. M. et Mme Berger font l'éloge des picodons de leurs grands-mères respectives. L'une emballait les picodons dans des feuilles de vignes, c'était tout un art. Parfois on retrouvait après un certain temps des picodons oubliés dans le fond de la biche. Ils emportaient la gueule.

Avec la tome, la femme du coquetier faisait des picodons toute les semaines, qu'elle vendait à Montélimar. Son fils a monté une usine.

On ne manquait pas de nourriture, même pendant la guerre on n'a pas souffert. Il y avait un moulin à Bourdeaux, on faisait le pain –jusqu'à 15 miches en une fournée- dans nos fours en se passant le levain de ferme en ferme : il était ainsi juste à point, pas trop vieux, pas trop frais. C'était du boulot.

On profitait de la chaleur du four pour y faire des gratins et des tartes. On y faisait sécher des quartiers de carnes, cette variété de poires que l'on peut bien conserver, des pruneaux.

Quel était le calendrier des grandes fêtes ? C'est essentiellement Noël, les gens faisaient une veillée, un repas de dinde, canard ou oie, tellement de tartes qu'on en avait pour quinze jours. A Pâques on tuait le chevreau et on faisait des beignets, un peu comme les bugnes lyonnaises en plus craquant, que l'on servait avec des œufs à la neige puisque les poules ont recommencé à pondre. Les coutumes du printemps, c'était perdu, c'était encore plus vieux que nous. Une fois, c'était la dernière année où ils l'ont fait, on a vu les jeunes passer masqués, ramasser des œufs de ferme en ferme. Et il n'y avait pas vraiment de feu de la St Jean, même s'il nous semble que de ci, de là des petits feux étaient allumés.

Le pays était majoritairement protestant. Il y avait quand même un curé à Bourdeaux.

A part Noël et Pâques, il y a les ripailles des moissons, ou quand on tuait le cochon et mangeait le boudin. Du cochon, on faisait jusqu'à 100 pots de conserves, des caillettes, des pâtés et rôtis. La lards était salé, puis se conservait pendu. Le jambon était cuit, puis fumé, c'ait la seule viande fumée. Les os étaient salés et conservés dans des « biches », on les gardait pour la soupe. Les œufs n'étaient pas conservés, la ponte ne s'interrompant qu'entre Noël et Février.

La vie communautaire s'exprime dans les veillées, l'entraide pour les travaux agricoles et l'échange des services entre ceux qui ont un attelage et ceux qui n'en ont pas. Les rythmes démographiques sont perçus à travers l'effectif de l'école : Mme Berger jusqu'en 1938, a connu un effectif de 40 à 45 élèves en deux classes dont un cours complémentaire pour ceux qui avaient le niveau du certificat d'études avant 14 ans, un effectif qui se réduit jusqu'à constituer une classe unique avec un seul instituteur. L'appartenance à la communauté du village est renforcée par les assurances., tous les paysans étant à la Mutualité sociale agricole qui avait un agent par village, assurant le contact avec les gens, poste confondu avec le secrétariat de mairie car les gens n'étaient pas forts pour remplir les imprimés.

Le village se défend contre l'étiollement des symboles de ce qu'il fut. A un moment donné, M. D. veut acheter l'église désaffectée, et c'en est trop. Mme Berger, accompagnée de tout le village, organise des fêtes, des jeux de boules, tout ce qui pouvait faire gagner de l'argent pour sauver l'église et la garder dans les mains de la collectivité.

Les conditions générales, on l'a vu, changent dans les années 1960, et les petites exploitations, pour survivre, se lancent dans l'aviiculture, en commençant par les pintades et poules pondeuses, plus tard les poulets de chair. Les Berger ont commencé en 1962 par trois « bandes » ou « cabanes » de 1200 pintades... Cela paraissait beaucoup. Mais tout est allé très vite, et peu après, on est passé à 10 000 pintades par bande. Un certain temps, il y a eu 6 élevages de pintades.

En même temps, la surface exploitée a diminué. L'exploitation des Berger passe ainsi des 13 hectares initiaux à 8 ou 9 hectares, les terrains en pente étant progressivement délaissés.

La collecte d'informations se termine pour cette fois-ci.

Il n'y avait pas grand-chose à dire du château , murs dépecés dont l'existence ne tient à l'ADACVL, car les autres, les Poëterots qui y avaient des souvenirs et des attaches ne sont plus là pour les conter.

D'une certaine façon, le château n'existe dans ce XXe siècle qu'en creux, par son silence, il ne compte guère même s'il donne son identité visuelle à un village dont M. et Mme Berger nous ont livré des échos lointains et heureux, car il n'y a aucune tristesse ni plainte dans leur récit.

« Tout ça, ce ne sont que de bons souvenirs » dit Madame Berger.

De quel village ont-ils témoigné ? Ce Poët-Célarde là paraît intemporel, les époux Berger nous décrivant une communauté solidaire fondée sur une économie vivrière de montagne, à laquelle seuls la coopérative, puis l'élevage industriel, vont assurer de nouveaux débouchés, préservant le terroir du retour à la friche. Ce village là était déjà bien différent de celui dont auraient pu leur parler leurs parents et grands parents. Non pas que l'économie, ou du moins les productions vivrières, devaient en être si différentes que cela. Non pas que les progrès techniques aient précipité la mutation de la société locale, comme ce fut le cas en d'autres lieux, du moins avant la décennie 1960. Le hiatus est semble-t-il, surtout démographique. Les époux Berger vivent depuis leur enfance dans un village qui avait quasiment perdu 50% de sa population dans les deux générations qui les ont précédés ; aussi, il a peut-être moins pauvrement nourri les hommes du XXe siècle que ceux qui les précédèrent. Trop peu, trop mal, trop durement, malgré tout.

C'est le temps où les parents ont commencé à dire à leurs enfants « ***vous n'êtes pas obligés de rester*** ».

4) les principales données historiques

1. Les données politiques et religieuses

Un point très complet a été fait par Jean-Noël Couriol (cf biblio) sur l'histoire du Poët-Célarde, nous lui empruntons les éléments qui nous paraissent pouvoir éclairer l'histoire du château et du village-centre qui lui est lié. Sauf mention spéciale, toutes les informations reprises ici sont issues de l'ouvrage de Jean-Noël Couriol.

A) L'édifice cultuel intra muros du château : église paroissiale, chapelle castrale, temple ?

Le château est mentionné pour la 1^{ère} fois (castrum) en 1278. La première mention d'un curé est simultanée (1278) mais ne dit pas si l'église paroissiale était Sainte-Foy –dans le château intra muros– ou Notre-Dame dans un domaine extra muros du village.

Selon Couriol, Notre-Dame pourrait être une église mère, du fait de sa situation, de sa dédicace à la Vierge, du cimetière, donc une église antérieure à l'encastellement. Notre-Dame n'est citée expressément qu'au début du XVIe siècle à l'occasion des obsèques en grande pompe de la châtelaine et en 1509 on cite son cimetière. C'est dans la même année que Sainte-Foy est citée comme église paroissiale. On est donc face à une situation étrange, une église castrale paroissiale d'une part, et une église et cimetière hors village. Il est vraisemblable que Sainte-Foy soit une église consécutive de l'encastellement de la population.

Le seigneur Raymond Blain déclare en 1562, devant notaire, vouloir vivre selon la pure doctrine réformée et l'évangile. On peut supposer qu'à ce moment là, Sainte-Foy n'est plus affectée au culte catholique. Elle redevient église paroissiale catholique en 1620. Cette année là, les huguenots sont privés de lieu de culte par Louis de Marcel-Blaïn qui a abjuré, ils aménagent la maison de François Rigaud en oratoire, ils s'unissent avec leurs coreligionnaires de Truinas, Félines et Mornans pour installer un pasteur.

Enfin, en 1644, Notre-Dame est devenue ou redevenue église paroissiale catholique, pour assez peu de temps puisque Sainte-Foy redevient église paroissiale au XVIII^e siècle, et au-delà jusqu'en 1862, date de construction de la nouvelle église dans le village. Cela nous permet aussi de situer l'abandon de Notre-Dame en tant que sanctuaire au XVIII^e siècle, la famille noble restant propriétaire du domaine Notre-Dame jusqu'en 1830.

De ces données, il résulte plus de questions que de certitudes sur les affectations successives de Sainte-Foy, et peut résumer les unes et les autres ainsi :

XIII ^e s. ?	Création de l'église paroissiale Sainte-Foy, le cimetière restant à Notre-Dame
1562	Devient lieu de culte réformé ?
1620	Retour au culte catholique, en tant que chapelle castrale ou église paroissiale ?
1644	Sainte-Foy n'est pas église paroissiale, cette dernière est Notre-Dame
XVIII ^e -e s.- 1872	Sainte-Foy est église paroissiale et Notre-Dame est désaffectée

B. La maison noble

B1) *périodes-clef*

Comme dit plus haut le château est cité en 1278 et on constate au début du XIV^e siècle des opérations d'agrandissement des possessions qui y sont rattachées (mandement de Poët-Céard et terroir de St André).

Nous retiendrons qu'en 1376, le château change de mains et est divisé en deux, juste qu'en 1415-1417 où il est à nouveau réuni en un château unique.

La division en deux a-t-elle impacté l'organisation spatiale du château et du village ? C'est un point auquel l'analyse archéologique répondra si possible.

A partir de 1464, le fief est durablement dans les mains de la famille Blaïn.

Raymond Blaïn (cf supra) opte pour la Réforme en 1562. Les questions posées sont :

- l'impact architectural éventuel de cette option sur l'église Sainte-Foy

- les éventuels travaux de fortification qui auraient été réalisés dans le contexte des guerres de Religion. Le château est pris par le capitaine huguenot Montbrun en 1574. Une garnison de 30 hommes y est établie en 1626.

Le fils de Raymond Blaïn, Louis, est un homme de guerre remarqué et devient un grand seigneur dans le dernier quart du XVI^e siècle. Quelle a été l'influence de ce soldat fortuné sur le castrum qu'il n'habitait pas ?

En effet 1595, ce Louis Blaïn « fait aussi son domicile au château Saint-André » : le castrum a donc perdu sa fonction résidentielle au milieu ou dans la deuxième moitié du XVI^e siècle (le château Saint-André n'existait pas en 1540) au profit d'une magnifique résidence tournant le dos au vieux château et au village.

Il entretient un châtelain au castrum : la valeur militaire et symbolique de celui-ci est confirmée.

B2) descriptions du château

1540 : « une maison appelée château et quelques autres maisons servant à l'utilité du dit lieu ».

1796 : vente des biens de « Joseph-Antoine Marcel du Poët, émigré :

« une maison, composée de :

-au rez-de chaussée une cuisine, deux offices, un bûcher, une petite cave, une petite gloriette, trois grands appartements voûtés communiquant les uns avec les autres.

- au premier étage deux salles à cheminée, huit chambres dont deux voûtées, au-dessus une neuvième boisée, les fermetures et les planchers de ces appartements étant en général en mauvais état... il y a au surplus un cabinet voûté et dans l'escalier qui conduit au galetas un petit cabinet appelé la bibliothèque. Au-dessus dudit étage se trouvent treize galetas.

Il dépend de la maison trois écuries placées au devant de la cour avec un grenier à foin au-dessus, un petit appartement au couchant à peu de distance de la dite maison où il y a un four servant à cuire le pain du public, plus un emplacement d'environ 3 civerées, appelé le Manège où se trouve un petit jardin.

Quoique l'on puisse loger dans cette maison six petites familles au moins, par sa position et son emplacement, elle ne serait pas susceptible d'un revenu conséquent ».

C) le four banal

1540 : un four banal où tous les habitants sont tenus de cuire leur pain, à l'exception de ceux qui ont leur propre four mais doivent payer un droit de fournage.

1796 : *supra*, le four est mentionné

D) la cure

1790 : vente aux enchères (apparemment infructueuse) de la maison prieurale, en bon état, « contenant trois appartements, y compris la cuisine, deux petits cabinets, une cave, un grenier et une petite basse-cour ». Où se trouvait cette maison prieurale ?

1796 : vente à Jacques Arnaud de Bourdeaux de la cure attenante à l'église Sainte- Foix, bâtiment en médiocre état comportant un étage, une loge à cochon et quatre petits galetas, un jardin clos d'un mur en pierres sèches formant le demi-arpent de la ci-devant cure, complétés par un autre lot comprenant deux petits jardins, une écurie et une petite chapelle joignant le jardin curial.

Les données démographiques

La démographie du Poët-Célarde peut contribuer à nous éclairer sur les étapes de transformation du château et du village-centre, étant posé que la forme actuelle de celui-ci ne doit pas varier considérablement par rapport à ce qu'elle était aussi au XVI^e siècle : la plupart des façades des maisons donnant sur la rue intérieure intègrent des éléments du XVI^e siècle, qui paraissent en place. Il nous semble assez logiquement, les percements donnant sur l'extérieur du bourg sont récents. Il se peut que le village ait « perdu » des maisons entre le XVI^e et le XIX^e siècle, vraisemblablement par absorption d'une maison par l'autre en vue de son agrandissement.

date	Nombre de maisons, feux ou familles	Nombre d'habitants	Moyenne personnes par maisonnée
1595	40 familles + 5 à Saint-André (soit 45 familles)		
1644	60 familles		
1698		204	
1700	42 feux		
1709	51 feux		
1730		261	
1755	54 feux	196	3,6

1758	51 feux	193	3,8
1763	65 familles		
1774	50 feux		
1789	64 feux (dont 6 dans deux hameaux soit net village centre : 58)	320	5
1800		326	
1827	26 maisons au centre, 7 au château, soit village centre 33 maisons et en habitat dispersé 40 maisons		
1831		346	
1872		377	
1881		389 (maximum)	
1901		294	
1911		276	
1921		239	
1946		200	
1975		150	

1982		137 (minimum)	
------	--	------------------	--

Ces données sont à considérer avec la prudence de rigueur, puisque nous constatons trois espaces d'habitat :

- dans le château (castrum supérieur)
- dans le village centre (bourg castral ou castrum inférieur)
- en habitat diffus, dans les écarts, relevés sur cadastre napoléonien (1827) et la carte IGN contemporaine, et dans lesquels peuvent se glisser des cabanes et bâtiments n'ayant pas de fonction d'habitat.

Nous n'avons aucune notion de l'ancienneté de ces écarts et hameaux. Mais si l'on rapproche les 6 familles hors village centre de 1789, et les 40 écarts de 1827 –la différence est énorme- on peut provisoirement considérer que ces écarts sont pour l'essentiel de formation récente, correspondant à l'explosion démographique de la 2^e moitié du XVIII^e s, qui se poursuit au XIX^e siècle jusqu'au maximum de 1877.

Grosso modo, une fourchette de 40 à 60 familles pour le castrum (village centre et château), comme base plus ou moins permanente d'une population dont les variables démographiques sont peut être absorbées par les écarts est crédible. Même en admettant que nombre de maisons pouvaient loger deux familles, l'espace du village centre apparaît exigü. Le château a donc, à différentes périodes, pu accueillir des feux de paysans ou de domestiques à demeure, sans que l'on ne puisse les quantifier (si ce n'est par le cadastre napoléonien et par les recensements de population ultérieurs).

Offrant un état précis du village à une date donnée, en l'occurrence 1827, le cadastre napoléonien devait être étudié pour esquisser le tableau des conditions de vie de la société locale, et poser des questions à soumettre au filtre de l'analyse architecturale et archéologique.

5) le castrum en 1827 : les premiers enseignements du cadastre napoléonien

Sur le plan de la section « village » dressé en 1827 , (biblio) nous avons mis en évidence l'espace public pour essayer de lire l'organisation générale du castrum.

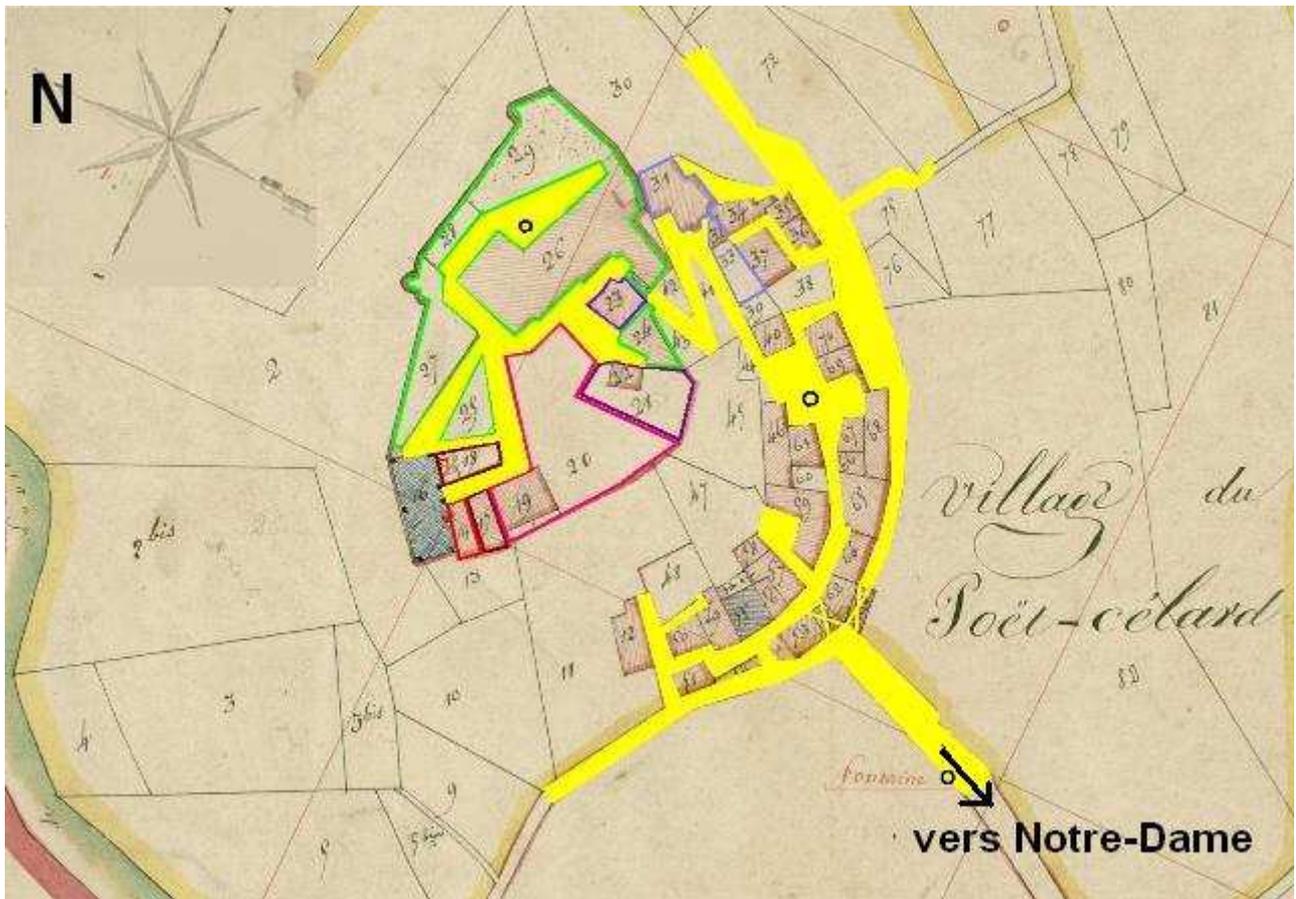


Figure 16 : Annotations du plan cadastral de 1827. en jaune, le réseau viaire public, en rouge et bleu propriétés de particuliers dans l'enceinte du castrum, en vert propriété de la comtesse du Poët.

Un front quasi continu de maisons forme la façade sud-est du village, ouverte par un porche voûté toujours existant, flanqué en 1827 d'un second porche donnant accès à un chemin extra muros, disparu aujourd'hui.



Figure 17 : la voûte d'entrée du village

La rue parallèle au front extérieur dessert la rangée intérieure des maisons, séparée en deux îlots équivalents.



Figure 18 : la rue intérieure du village

Au terme de ce dispositif, à l'ouest, on ne discerne pas de jonction –par exemple une enceinte- entre les maisons et le château. Le front extérieur et les deux îlots intérieurs viennent déboucher sur une place, équipée d'une fontaine ou d'une citerne, à partir de laquelle l'organisation du bâti change : les bâtiments forment là un groupe compact qui épouse la montée vers le château, en entrant en contact avec l'enceinte de ce dernier. La maison 31 (aujourd'hui disparue) présente du reste dans l'enfilade de l'entrée une excroissance semi-circulaire, certainement une tour.

Nous reviendrons, en interrogeant une autre source, sur ce bâtiment 31 qui nous est apparu comme une clef de compréhension essentielle du castrum.

L'organisation du village apparaît ici cohérente et évidemment défensive. Elle établit un lien explicite entre le château et le cimetière et Notre-Dame, certainement préexistants : le porche d'entre du village est dans son axe, déterminant la limite de l'espace construit au-delà duquel résident les morts. Le même porche peut également être considéré en tant que, aussi, défense avancée du château. Il présente du reste des traces de gonds et une réservation de logement de la barre de blocage intérieur des vantaux.

La perméabilité du village à son autre extrémité, celle qui touche le château au nord-est, résulte probablement de la destruction partielle d'une enceinte.

L'observation, même rapide, du bâti, montre que ce plan de 1827 reproduit une structure qui était déjà en place au XVI^e siècle (cf supra), et rien n'interdit de penser que l'îlot nord-est correspond à une première phase d'extension de l'habitat paysan hors des murs du castrum primitif.



Figure 19 : la maison n° 70 du plan, fin XVe-début XVIe siècle, forme avec sa voisine, contemporaine, une maison-type en hauteur du Poët-Célard et de l'habitat méditerranéen dit des « villages perchés », avec l'étable en bas et la cuisine en haut, accessible par un escalier extérieur

Le réseau viaire public du château –castrum primitif- une fois passé le goulet d'étranglement de son portail, fige très certainement une organisation beaucoup plus ancienne. On voit clairement une placette devant le four banal (24), une rue vers le bâtiment 19 (un des plus importants et anciens du site), une rue menant à l'église Sainte-Foy. Ce dispositif contourne la maison noble pour amener dans sa cour nord, où se trouve son entrée.

A l'intérieur de l'enceinte, on voit qu'en 1827 l'ancienne famille de châtelains ne possède plus que la maison noble –où elle ne réside pas, sans doute est-elle habitée par le curé Soubeyre-, des jardins, des ruines (29) probablement celles des écuries, et le four banal.

La moitié sud est morcelée entre 5 propriétaires. Elle n'est pas l'empreinte d'une basse-cour, contrairement à ce que le plan pourrait faire croire.

Jean-Pierre fils Faucon et Joseph Gros le tisserand se sont partagés semble-t-il l'ancienne cure achetée en 1796 par Jacques Arnaud de Bourdeaux. Le plan est sans équivoque, qui nous montre un bâtiment à étage (présence d'un important escalier extérieur le long de la façade). Il ne fait pas mention de l'étroit passage ménagé dans le bâtiment 14 tout au long du mur de l'église, et qui débouche sur l'extérieur de l'enceinte par une poterne.



Figure 20 : extrait du cadastre napoléonien (document Archives Départementales de la Drôme)

PLAN 1827,

MATRICE CADASTRALE POËT CELARD (ADD 3 P 1751, 1829)

14 maison Jean-Pierre fils FAUCON

14 sol de la maison Jean-Pierre fils FAUCON

17 maison Joseph GROS tisserand

17	sol de la maison	Joseph GROS tisserand		
18	jardin	Joseph GROS tisserand		
19	maison	Philippe BOUCHON		
19	sol de la maison	Philippe BOUCHON		
20	jardin	Philippe BOUCHON		
21	jardin	Pierre BOUVIER de Sauzet		
22	maison	Pierre BOUVIER de Sauzet		
22	sol de la maison	Pierre BOUVIER de Sauzet		
23	maison	Jean BEYSSON		
23	sol de la maison	Jean BEYSSON		
24	four	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	en 1832/39 à Claude Soubeyre, curé
24	sol du four	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	en 1832/39 à Claude Soubeyre, curé

25	jardin	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	en 1832/39 à Claude Soubeyre, curé
26	maison	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	partie de maison en 1832/39 à Claude Soubeyre, curé
26	sol de la maison	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	en 1832/39 à Claude Soubeyre, curé
27	jardin	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	en 1832/39 à Claude Soubeyre, curé
28	terre labourable	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	en 1832/39 à Claude Soubeyre, curé
29	ruine	Mme la comtesse du Poët	en 1833 à Titus d'Alissac	
31	maison	Jean Louis BEYSSON		
31	sol de la maison	Jean Louis BEYSSON		
32	sol de...	Jean Louis BEYSSON		
33	jardin	Jean Louis BEYSSON		

Peu après l'établissement du cadastre la dernière comtesse résidant au Poët-Célar (certainement à St André) lègue ses biens à son cousin Titus d'Alissac, à l'exception du Domaine Notre-Dame, qui va à Marie-Louise Ollivier ; Elle décède en 1836, mais auparavant Titus d'Alissac aura, sans doute

conformément à la volonté de la comtesse, rétrocédé l'essentiel de l'ancien château au curé Soubeyre. Ce dernier habitait vraisemblablement la maison noble : en effet, la cure avait été vendue comme bien national et on a vu plus haut qu'elle était occupée par Jean-Pierre fils Faucon et Joseph Gros.

Le plan du site n'a pas été fondamentalement modifié depuis cet état constaté en 1827. La placette devant le four a été modifiée par l'adjonction d'une terrasse (ADCAVL).

Les bâtiments 14 et 17 ont été repris, et leur largeur a été diminuée pour que leur façade sud-ouest vienne s'aligner avec le bâtiment 19. Dans la même opération, le chœur de la chapelle 16 a été surbâti, neutralisant la situation reprise par SLEA avec notamment le surbâtiement du chœur de la chapelle entraînant l'alignement, assez malheureux, du front sud-ouest.



Figure 21 : état actuel du front sud-ouest

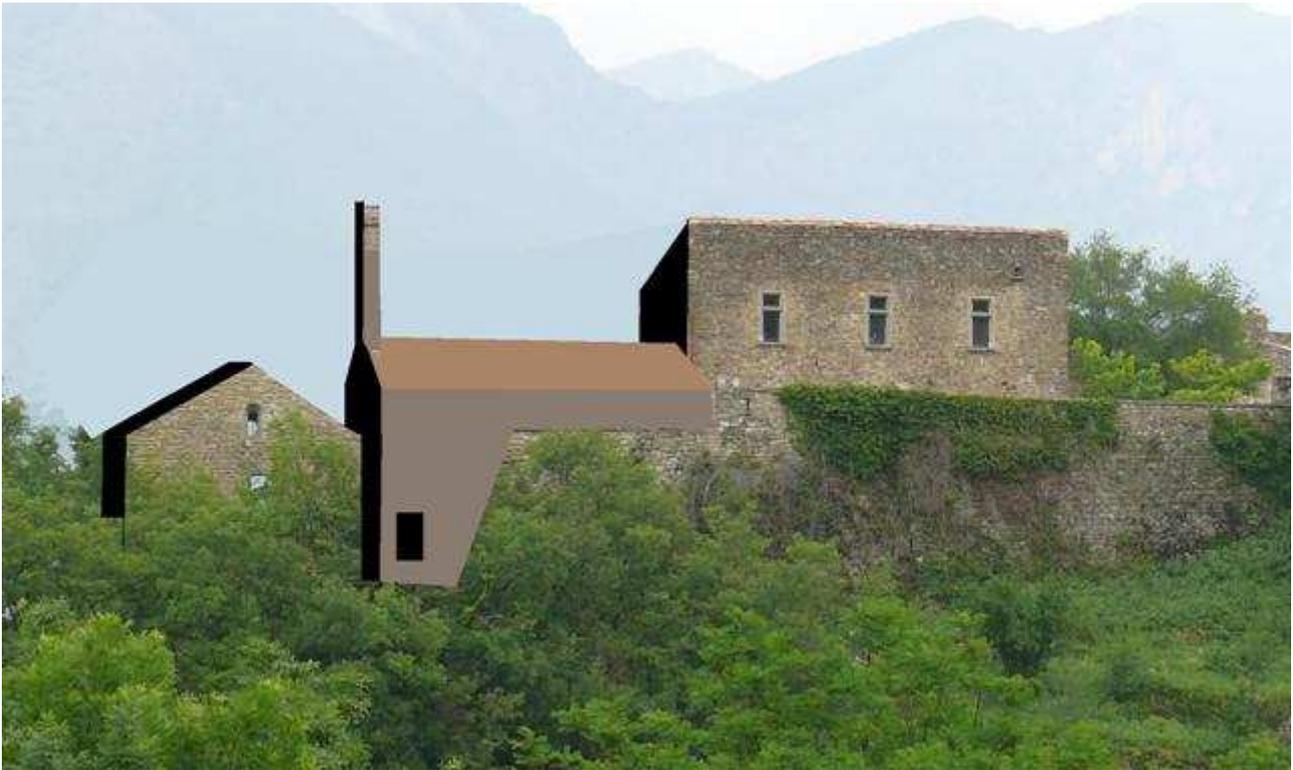


Figure 22 :état du front sud-ouest en 1827 sur la base du cadastre napoléonien et de la description de la cure en 1796

Au nord-est, l'enceinte bien reconnaissable en 1827 est aujourd'hui noyée dans les éboulis et les broussailles, et les écuries (?) en ruines en 1827 ont totalement disparu. L'effondrement de cette zone peut être conséquent du tremblement de terre de 1901 même si une photographie vers 1914 en montre encore des restes imposants.

Ce que ne dit pas le cadastre napoléonien

Nous avons signalé plus haut que le bâtiment n°31 nous est apparu, tout à fait à la fin de notre analyse, comme porteur d'informations majeures. Une photographie ancienne reproduite par Jean-Noël Couriol nous met sur une voie nouvelle, que n'ouvrait ni l'observation du site, ni le plan cadastral.

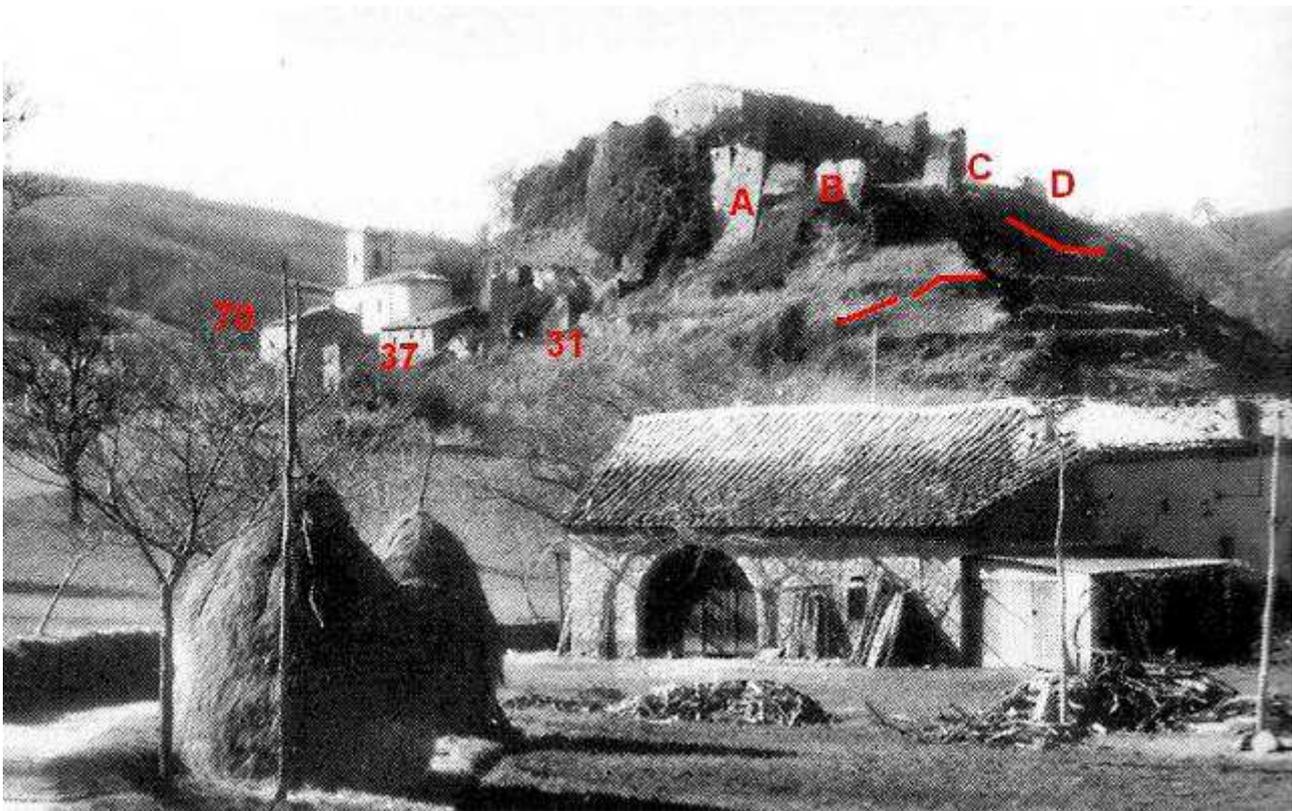


Figure 23

Cette vue n'est pas datée, mais le château est déjà dépourvu de toiture . On se situe donc, en théorie, au-delà de 1914. On reconnaît bien les maisons n° 70 et 37 du plan, et la maison 31 est déjà en partie effondrée, probablement suite au tremblement de terre de 1901. L'écroulement partiel de la maison a mis en évidence un passage voûté. On croit pouvoir établir que ce passage est compatible avec le système de terrasses dans lequel on devine une rampe.

L'élévation des murs du château sur ce front nord est encore très importante. On reconnaît une tour A et un pignon B, qui donnent une idée de l'importance de la construction sur la parcelle 29, signalée en 1827 comme ruine. On remarque que la tour ronde D est encore assez élevée. Et surtout, on voit qu'un ouvrage C, aujourd'hui totalement disparu, vient flanquer le logis.

Ces différents indices semblent vouloir nous mettre sur la voie d'un deuxième accès à la plate-forme sommitale, accès qui au XXe siècle était depuis longtemps oublié, on l'a vu à travers le témoignage des époux Berger.

Deux accès à la plate forme du castrum supérieur,deux châteaux ?

Cela peut vouloir dire, à un moment donné, deux châteaux... et encore davantage de sites d'habitat paysan : celui du castrum inférieur, bien visible aujourd'hui encore, indéniablement fortifié. Et peut être deux sites d'habitat paysan dans le castrum supérieur, se rapportant à chacun des deux châteaux présumés.

Tout, dans notre étude, nous conduisait à formuler cette hypothèse qui surgit d'une photographie que nous n'avions jusqu'alors regardé que distraitement...

6) l'analyse architecturale et archéologique du castrum : première esquisse

L'entrée

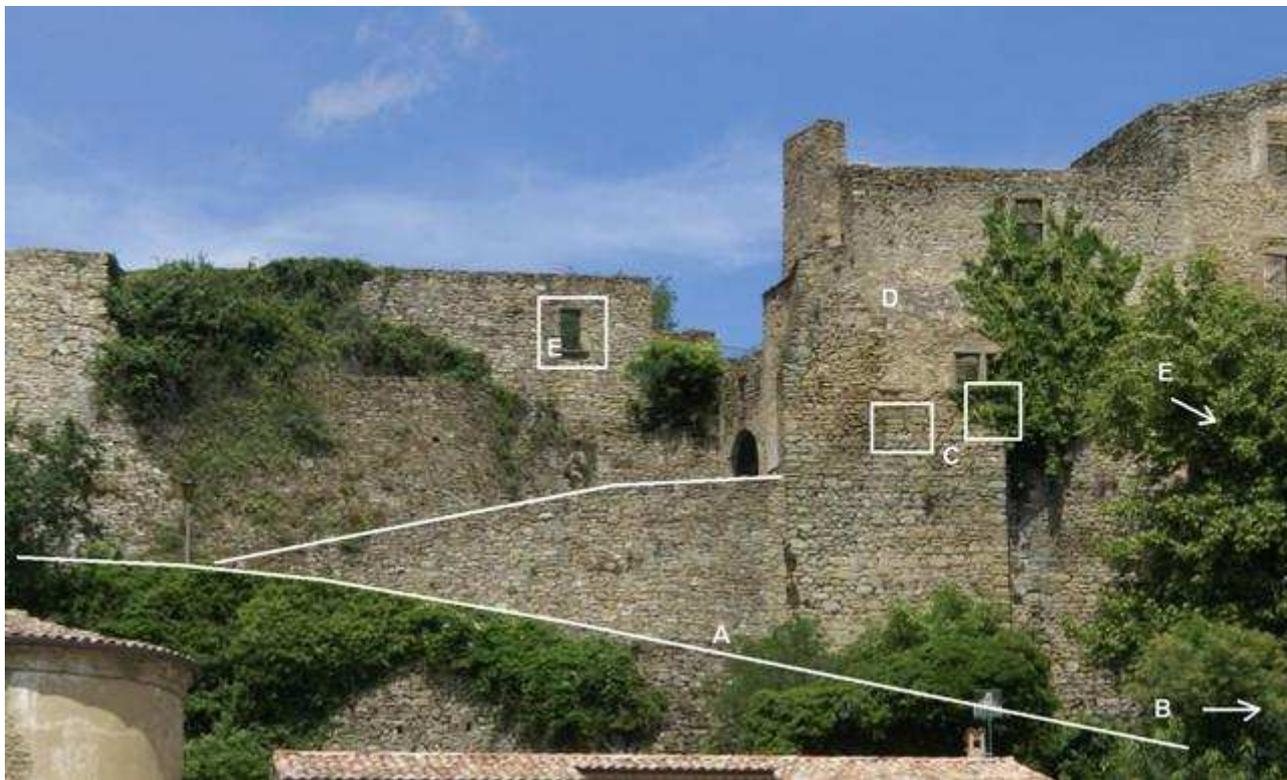


Figure 24

Le dispositif d'entrée actuel du château (rampe A) semble conséquent de l'établissement de la barbacane D (« salle de garde ») percée de deux meurtrières (l'une arrondie à sa base pour couleuvrines, l'autre plus haut murée au profit d'une fenêtre à meneau). En B, la chicane d'entrée était placée sous contrôle d'un bâtiment sans doute fortifié, aujourd'hui disparu (voir bâtiment n°31 sur le cadastre napoléonien). Ce contrôle était renforcé par une bretèche en E.

La fenêtre D a été placée par ADCAVL (Michel Tillard).

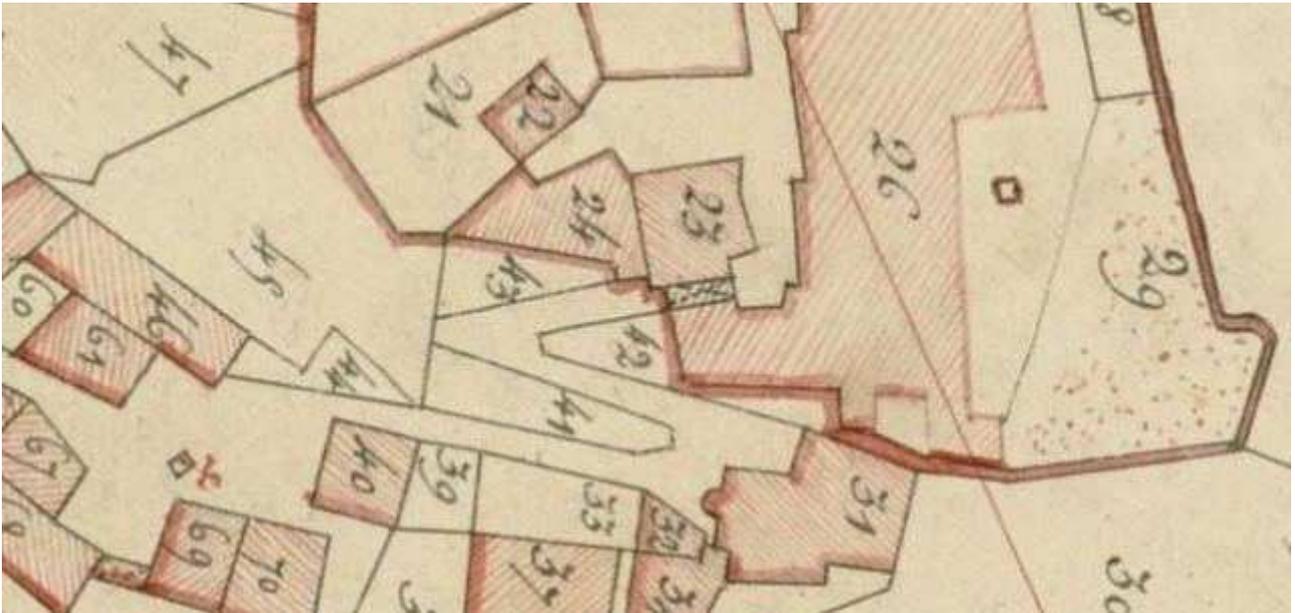


Figure 25 : détail du cadastre de 1827



Figure 26 : « tour » à meurtrières C et bretèche E, et vestige de couronnement de mur entre la tour et bretèche : et si l'entrée avait été entre ces deux ouvrages avant le prolongement de la rampe et l'établissement de la barbacane?

La pente sous le portail d'entrée, dont la voûte témoigne d'un élargissement, est très raide puisqu'elle doit absorber un mètre de dénivelé entre le seuil du portail et l'entrée de la cave du logis A, au niveau de référence 115,30 +/- 0,20. L'aménagement de ce portail et de cette voûte ont probablement eu pour

conséquence le rehaussement du niveau du sol de la barbacane et la suppression des meurtrières, l'une murée et l'autre remplacée par une fenêtre à meneaux.

On peut pose l'hypothèse que la barbacane dans son état actuel est un dispositif tardif (XVIe s.) venant absorber deux ouvrages antérieurs (XVe s.), une tour et l'enceinte équipée de la bretèche du XV e s. Aussi l'orientation et l'altitude de l'actuel portail d'entrée ne reproduisent-ils pas nécessairement la situation médiévale.

Le logis A : essai de repérage du donjon (?) primitif



Figure 27

à droite, la porte de la « salle des gardes » (accès à la barbacane), à gauche accès à la cave voûtée du logis A : des percements tardifs, peu ou prou contemporains du portail d'entrée. L'arc de la porte de la cave voûtée du logis A a été mise en place par l'ADCAVL , auparavant elle ne comportait qu'un simple linteau en bois. Noter l'affleurement rocheux.



Figure 28 : état de la porte de salle voûtée du logis A avant remplacement du linteau par un arc en plein cintre.

Le logis A comporte au rez-de-chaussée deux salles voûtées, communicantes. La première salle, qui s'ouvre par un percement tardif sur la rue intérieure, n'occupe que les 2/3 du logis, le tiers restant étant aveugle. La salle arrière est également partielle, et est jointe à une salle étroite par une porte à linteau en accolade et écusson muet (fin XIVe-début XVe siècles ?).

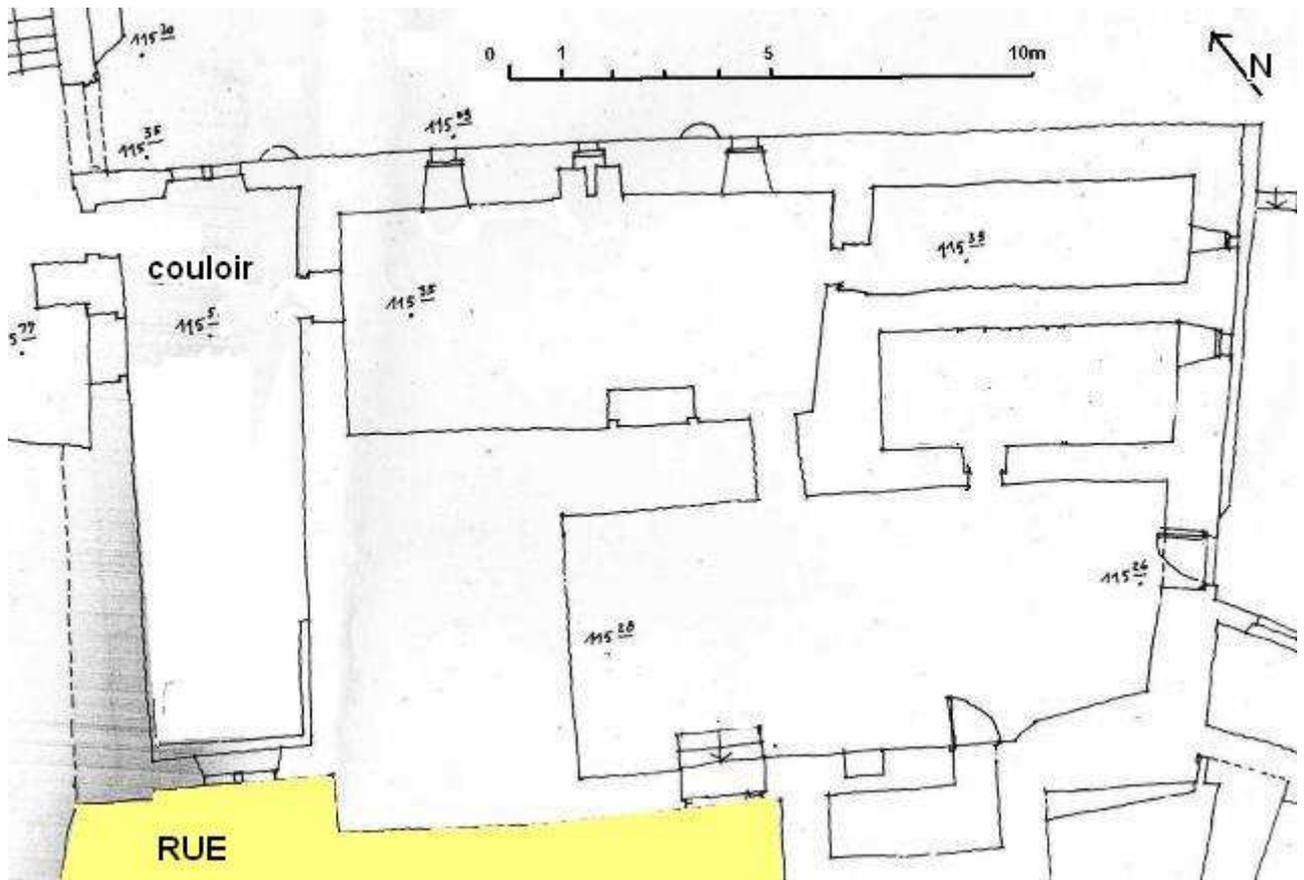


Figure 29



Figure 29b: linteau de la porte blasonnée entre les deux salles voûtées au nord

En plan, on voit distinctement apparaître une masse pleine à l'ouest de la salle voûtée sur rue, la deuxième salle communiquant avec une petite salle (à l'est au moyen d'une porte sculptée avec soin d'un écusson) et un couloir (à l'ouest) .

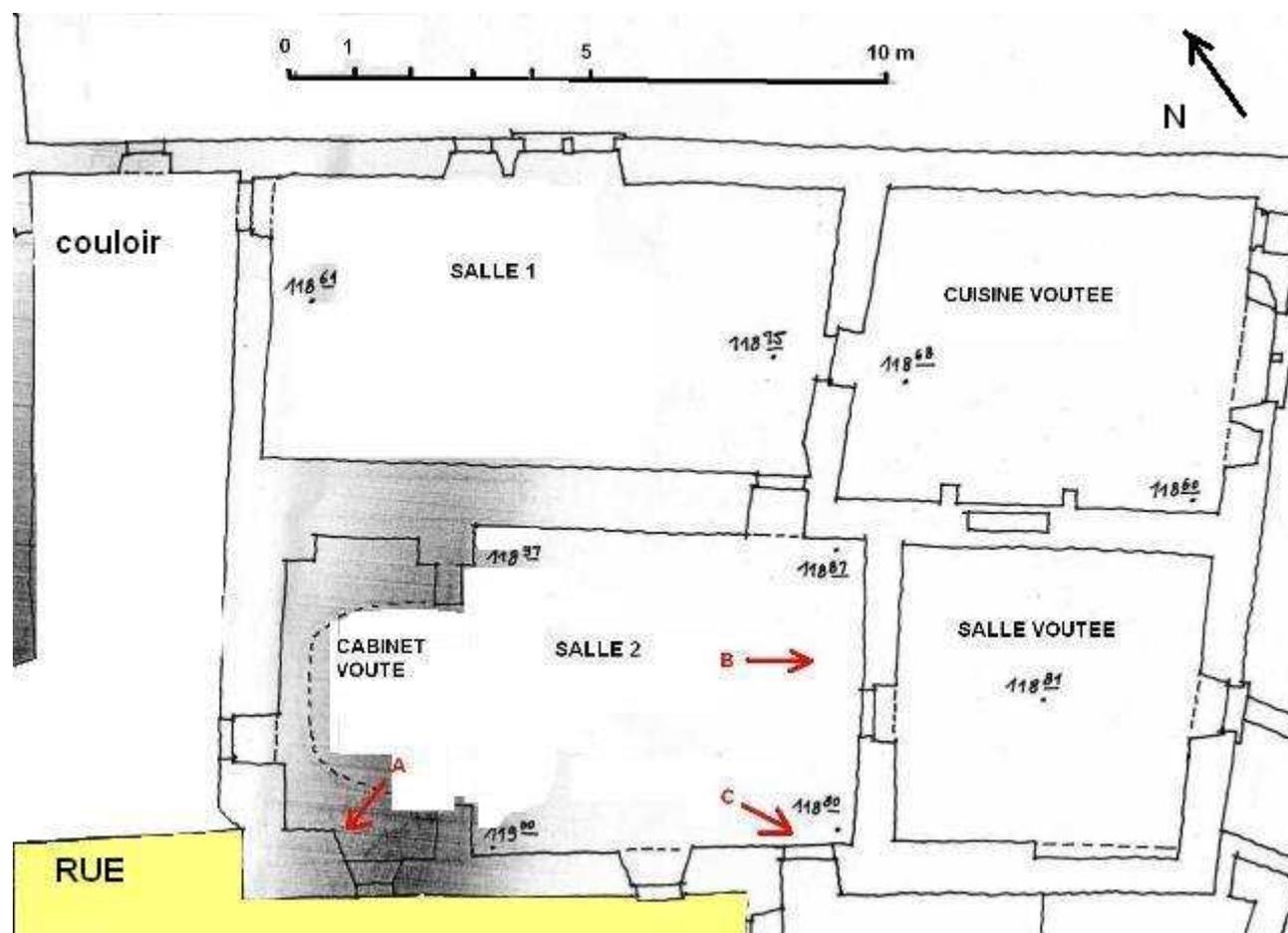


Figure 30: dans la salle 2.A:localisation du décor bleu figure 35. B: tracé dans l'enduit, figure 9.C: escalier vers la "cave"

Curieusement l'étage ne comporte actuellement qu'un accès, modeste, par le couloir, donnant sur la salle 1. Les salles, initialement à plafond charpenté, communiquent chacune avec une salle voûtée. Dans la salle 2 a été inséré un réduit voûté. On reconnaît en partie la description de 1796 (cf supra) : « au premier étage deux salles à cheminée, huit chambres dont deux voûtées, au-dessus une neuvième boisée, les fermetures et les planchers de ces appartements étant en général en mauvais état... il y a au surplus un cabinet voûté et dans l'escalier qui conduit au galetas un petit cabinet appelé la bibliothèque. Au-dessus dudit étage se trouvent treize galetas. »



Figure 31 :salle 1, angle nord-ouest : noter l'exiguïté de la porte, seule communication de cet ensemble de 4 pièces avec le couloir et les logis B et C, par rapport à la dimension et à la qualité des pièces.



Figure 32 : cuisine voûtée avec évier à gauche de la fenêtre et à droite dispositif de lavage des textiles et porte de service.



Figure 33: vestiges de la cheminée de la cuisine voûtée, très soignée



Figure 34 :salle 2 , le cabinet voûté, en arrière-plan le mur de séparation avec le couloir, en moyen appareil très soigné, correspondant à la face interne est de la "tour"

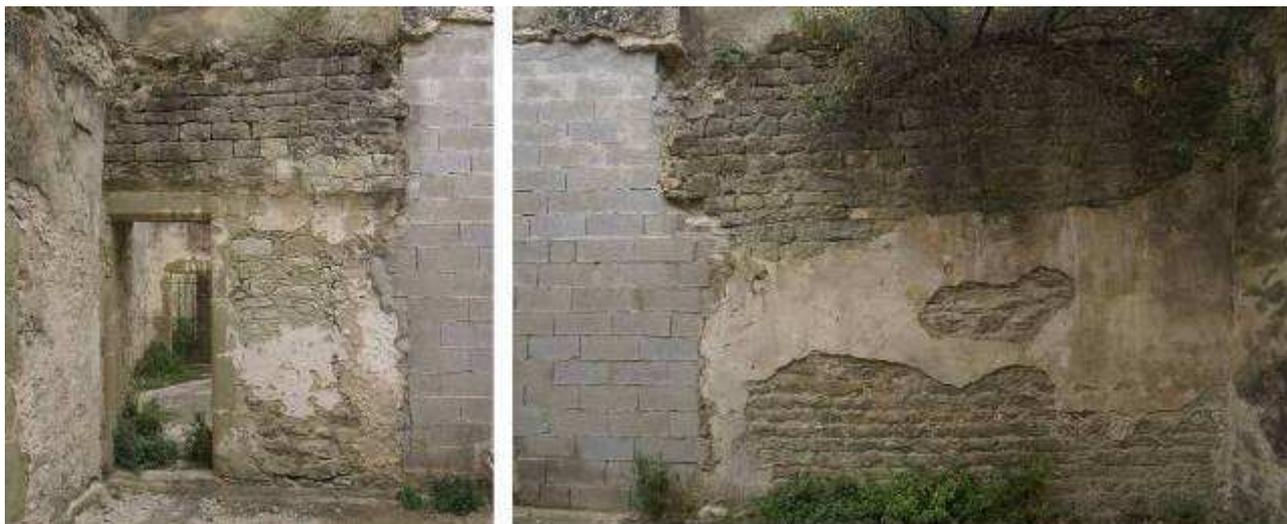


Figure 34b: dans la salle 1, la façade extérieure nord de la "tour"



figure 35 : dans le cabinet voûté restes d'un très fin décor végétal appliqué au pochoir



Figure 36 : logis A, façade sud (« contre mur »). En haut, les fenêtres des « galetas » en demi étage signales en 1796, en dessous la petite fenêtre grillée du cabinet voûté, un arc de décharge correspondant à une ouverture disparue (?), puis l'unique fenêtre de la salle 2.

Le mur entre les salles 1 et 2 , et le retour du même mur sur le couloir, dans la salle 2, est réalisé en moyen appareil très soigné.



Figure 37

Côté couloir, on voit très nettement en A l'angle ouest de ce mur, le chaînage en ayant été arraché et le parement côté « rue » masqué par un contre-mur. En F apparaît nettement un chaînage d'angle intact (voir état avant travaux ADCAVL.79)



Figure 37b: vue, sensiblement sous le même angle que la figure 37, montrant le mur du "couloir" en élévation avant son démontage pour raisons de sécurité. On voit que la porte est de même type que celle de la salle voûtée (figure 28) et correspond manifestement à des travaux de "colonisation paysanne" du château au XIXe siècle.

On ne comprend pas la raison d'être du contre-mur sur la rue, néanmoins le substrat rocheux de l'ensemble de la plate-forme est instable. En E, un linteau roman est en place.

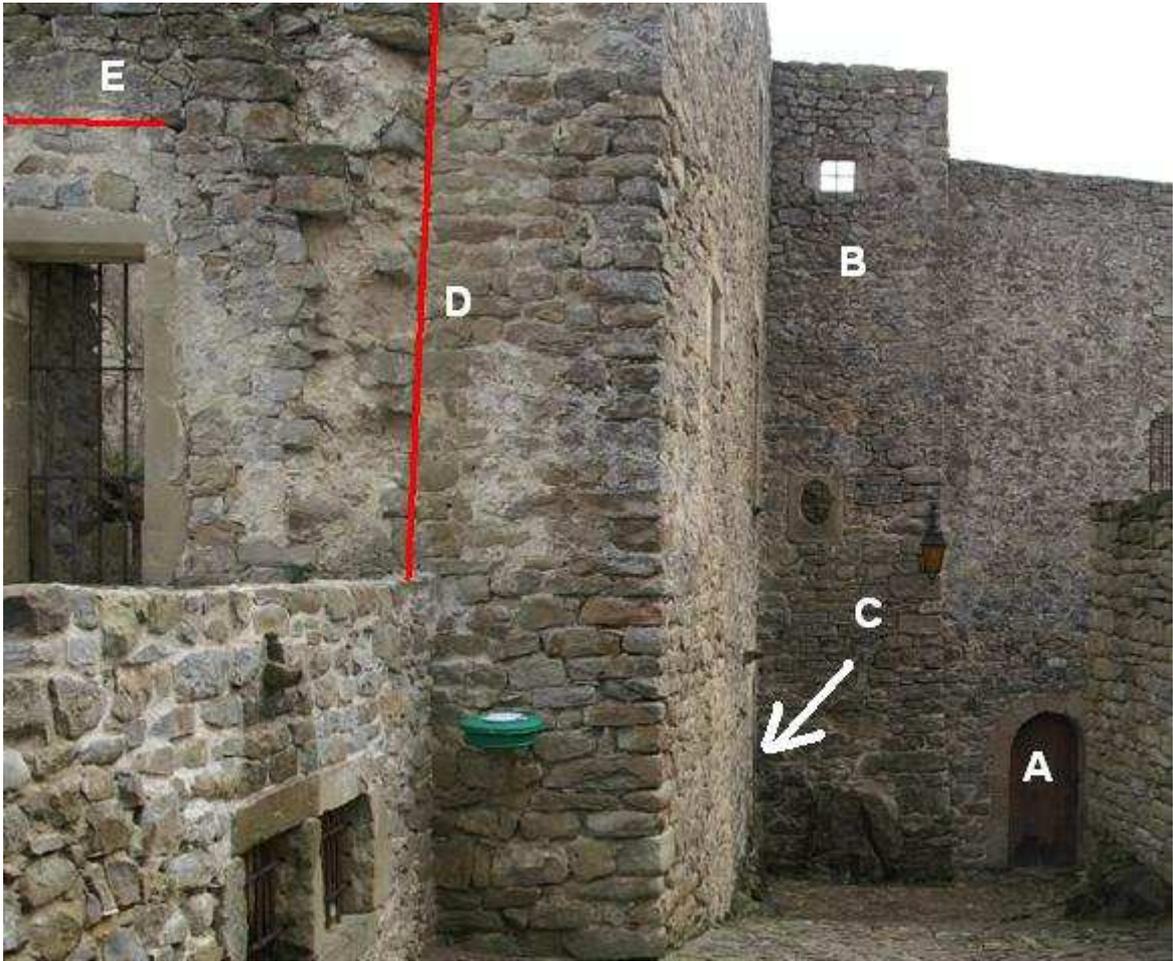


Figure 38



Figure 38b: on a découvert (juillet 2007), dans les déblais de démolition de l'escalier logé dans le décrochement C, un chapiteau roman de colonne engagée, qui donne une piste sur la vocation initiale de la "tour" et suggère que le contre-mur tardif vient remplacer une façade ajourée de fenêtres à l'étage.

En C se trouve l'accès à la première salle voûtée du rez-de-chaussée, communiquant par un escalier avec la salle 2 à l'étage, escalier logé dans le décrochement B éclairé par un oculus ovale fin XVIIe s.

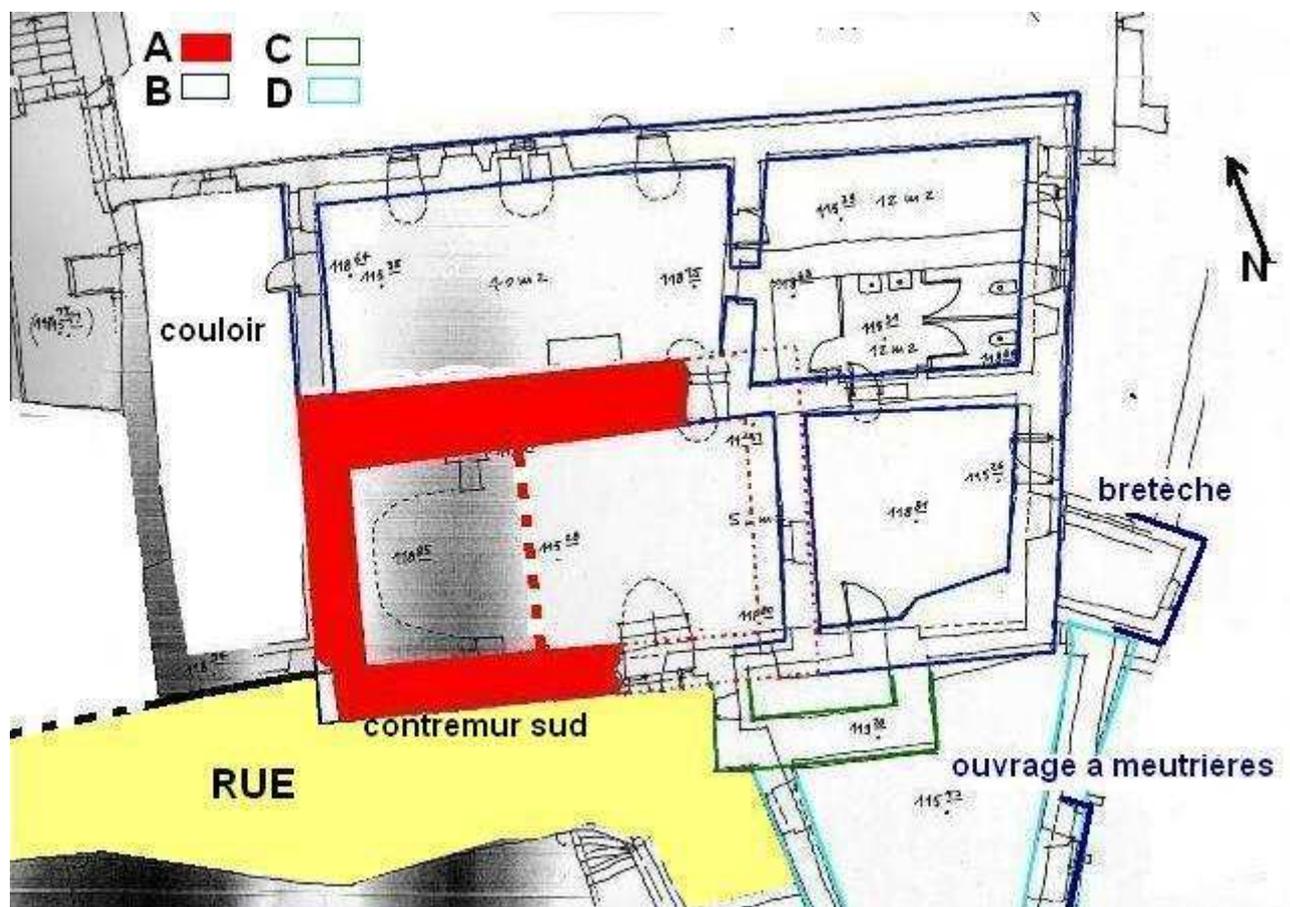


Figure 39 (suêrposition des plans du rez-de-chaussée et de l'étage)

La superposition des plans des deux niveaux montre clairement l'existence d'une tour, que on peut qualifier de « romane » (12e siècle ?) qui nous paraît constituer le noyau de la maison noble et la partie la plus ancienne du site actuellement repérable en élévation, mis à part on le verra plus loin les traces d'un donjon... longtemps fantôme et à présent qu'il est repéré, indatable. Admettons que la "tour" ait pu constituer l'*aula* du premier château. Reprise sur la rue pour une raison inconnue, la « tour » est élargie à l'est et nord pour constituer une résidence plus spacieuse. Cette extension peut avoir été réalisée tard au XIV e siècle ou au XVe siècle, et pourrait être contemporaine des parties anciennes du dispositif d'entrée. Elle correspondrait ainsi à une phase majeure de mutation du castrum, avec un renforcement de la fonction militaire et une amélioration de la fonction résidentielle.

Les portes des 4 salles de l'étage indiqueraient des travaux 1^{ère} moitié du XVIe siècle. Au nord et à l'est, les fenêtres à croisée plate sont sans doute, du XVIIe siècle, ce qui correspond à la dernière cheminée subsistante. Elle sont très proches des ouvertures du château Saint-André, cf figure 85). Le cabinet voûté a probablement été construit à ce moment. Ce logis a, via l'entrée de la salle voûtée du

bas, une possibilité d'accès autonome, qui n'est peut-être pas seulement un escalier de service.

Les logis B et C

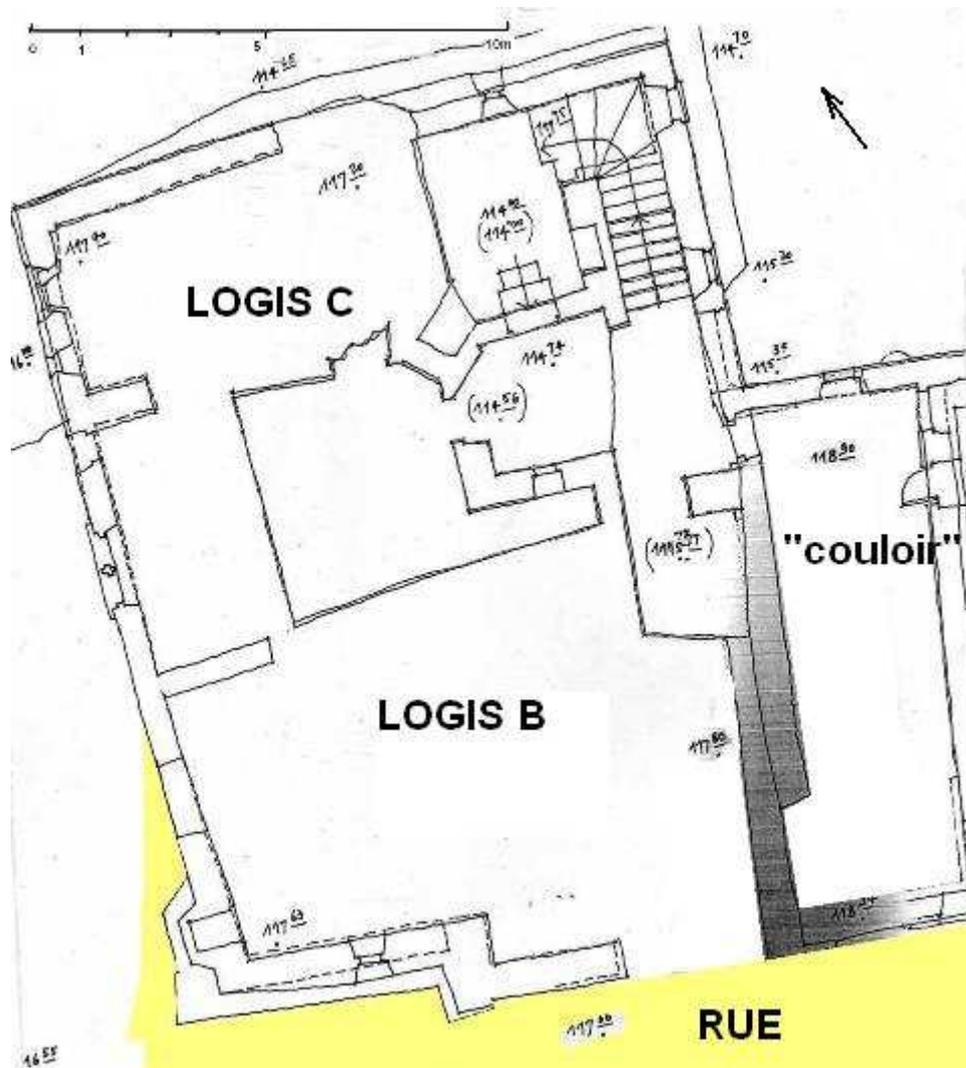


Figure 40

Nous distinguons cet ensemble en deux parties B et C, le logis B semblant relativement homogène et donnant l'apparence d'une extension du logis A, le réunissant à C.

Les phases constitutives des deux logis et de leur réunion apparaissent assez clairement sur la façade ouest.



Figure 41 : façade ouest Logis C et B



Figure 41b: à droite un niveau d'arrase de mur gouttereau correspondant à la structure C1, à gauche une pente de toiture rattachable à la structure C2

On y distingue à gauche deux ouvertures médiévales correspondant à une structure (maison ?) , C1. Une maison C3, semble-t-il 1^{ère} moitié du XVI^e s. dont la pente de toiture fossile est bien reconnaissable ; il semblerait que l'ensemble ainsi constitué ait été surélevé une première fois (trait violet). Puis le bâtiment B est construit, et réuni aux deux précédents.

Les latrines de la structure C3 semblent venir remplacer une porte et un escalier.

A l'intérieur, on semble pouvoir distinguer également deux bâtiments préexistants au logis C dans son extension actuelle. La structure C2 pourrait, le cas échéant, être rattachée à C1 , son encadrement de porte est stylistiquement compatible avec les deux fenestrons de ce dernier.

La structure B2 pose problème, car elle interfère avec deux façades détectables sur la façade est du logis et du couloir.



Figure 42 : Vue vers l'ouest, l'entrée du logis C semble déboucher sur une allée entre deux maisons préexistantes, C2 à droite et B2 à gauche.

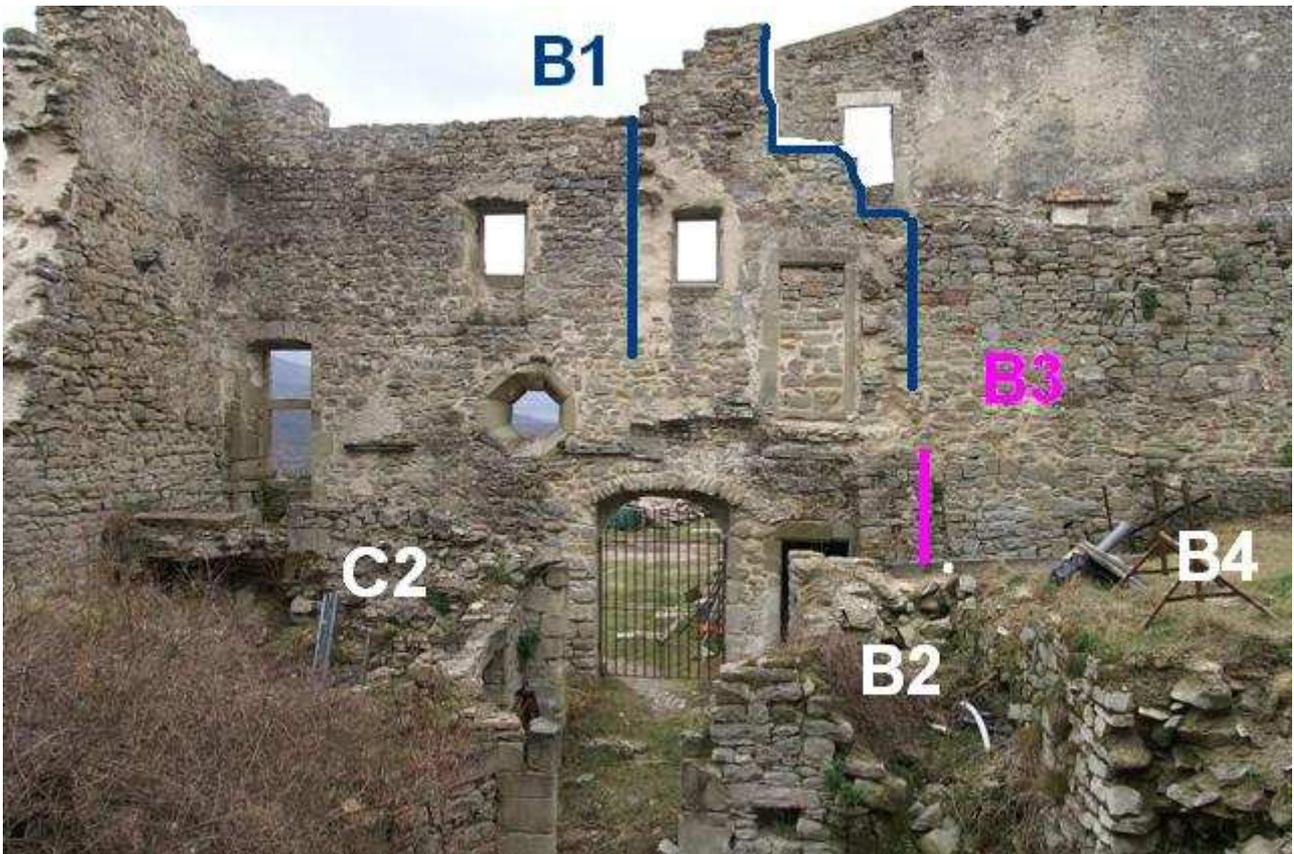


Figure 43

Le bâtiment B1 était construit au-dessus d'un passage voûté, détruit lors du percement de la porte dont la fonction était de relier, via le « couloir », les logis A et le logis B. Le bâtiment B1 était mitoyen d'une structure B3, dont la porte a été murée également lors de l'établissement de la liaison entre les logis, via le couloir du rez-de-chaussée.



Figure 44: porte murée de la structure B3, dont la face décorée regarde vers le couloir du rez-de-chaussée. Le seuil de cette porte n'est pas en concordance avec celui du logis A et du couloir, ce qui indiquerait que la structure B3 était initialement autonome du logis noble.



Figure 45 :à l'étage, porte murée de la structure B5 (à droite) et arrachement bien visibles des murs perpendiculaires des structures B1 et B3 (ADCAVL 1992)



Figure 46: porte murée de la structure B5 (photographie ADCAVL 1998)

In fine, les observations superficielles que l'on peut faire se résument ainsi :

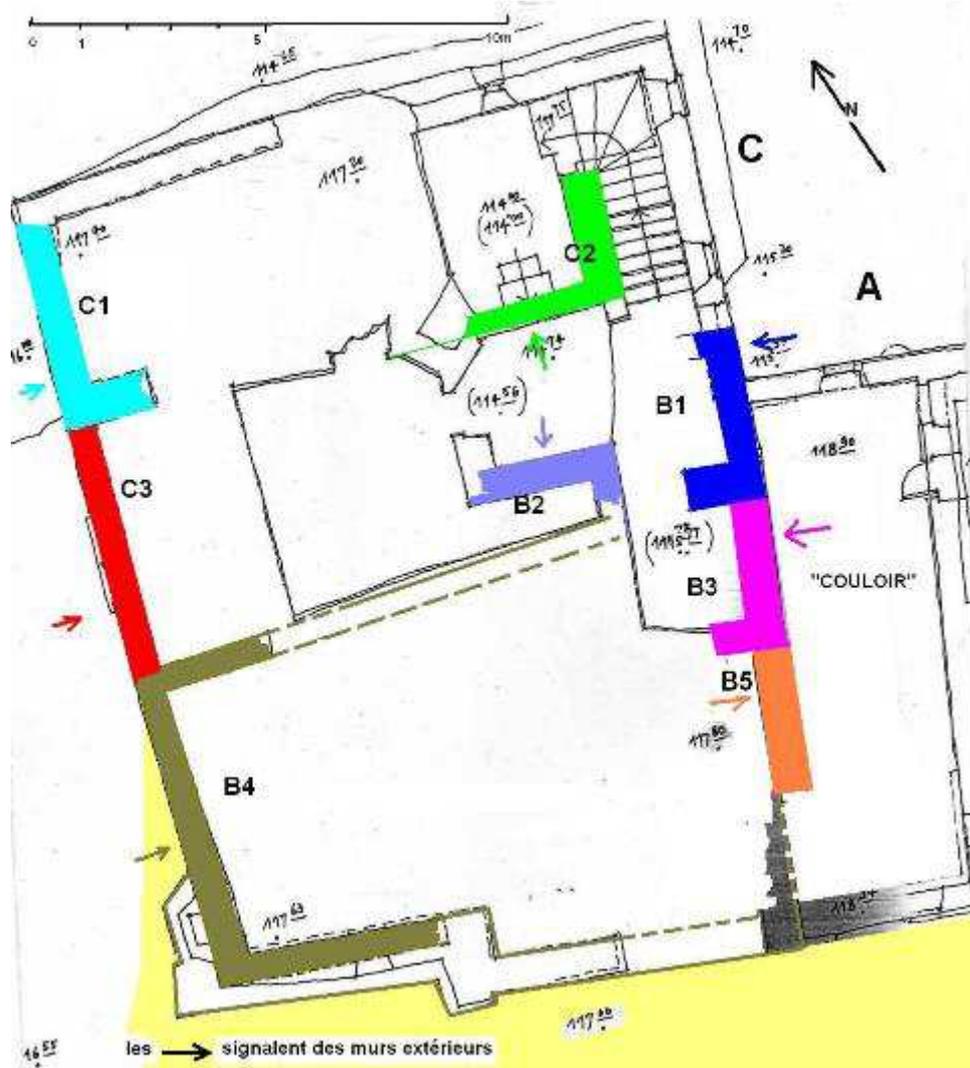


Figure 47



Figure 47b: mise en évidence (juillet 2007) d'un décor sur la face intérieure du logis B4

On est en présence d'un ensemble de structures dont les façades ouest ont constitué, après absorption successive de l'une par l'autre, celle du logis ; les façades est ont été ou noyées à l'intérieur du bâtiment, ou absorbées par le couloir, B4 paraissant la structure la plus récente –sans doute imputable à la grande campagne de travaux du XVII^e siècle.

Entre le dernier état de ces structures qui suggèrent des maisons autonomes, leur agglomération dans un premier ensemble relié au logis A par la création du « couloir » et les percements correspondants, il s'est passé peu de temps : nous situons l'ensemble du processus approximativement dans une fourchette 1450-1550.

On recollant cette zone avec le logis A, et en intégrant les données fournies par le fonds de photographies ADCAVL, on peut reconstituer l'organisation suivante :

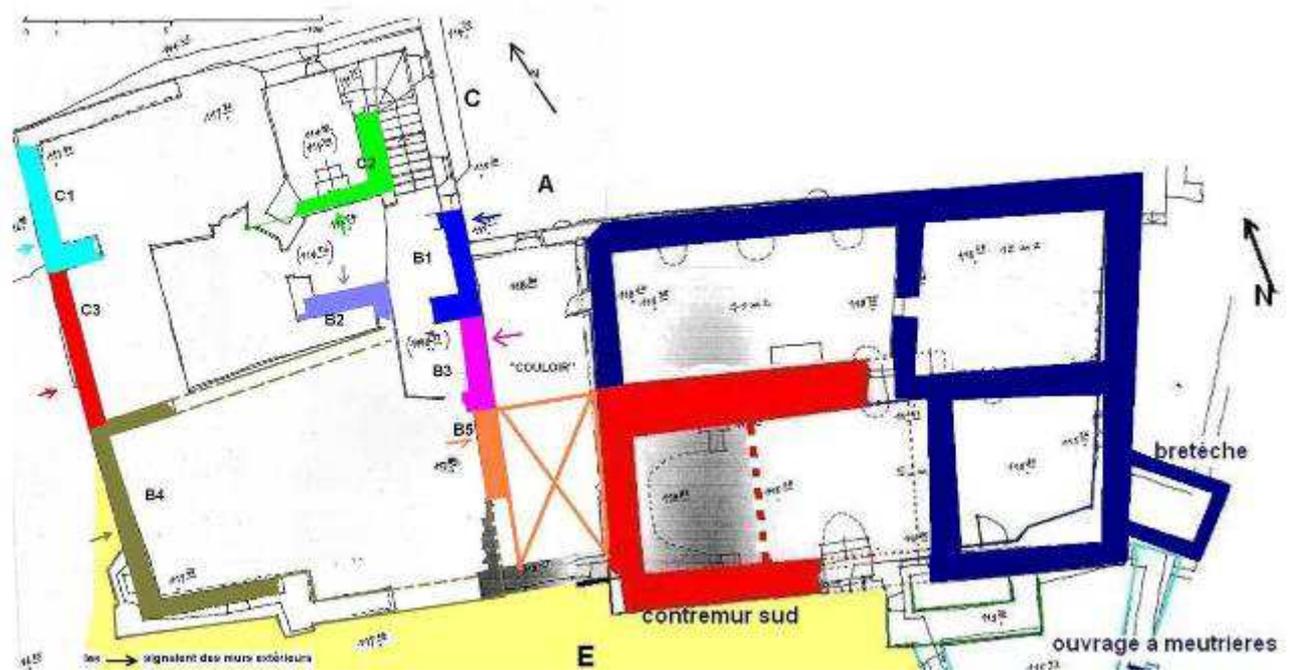


Figure 48

Cette représentation est argumentée par les photographies du couloir pendant les travaux menés par l'ADCAVL.

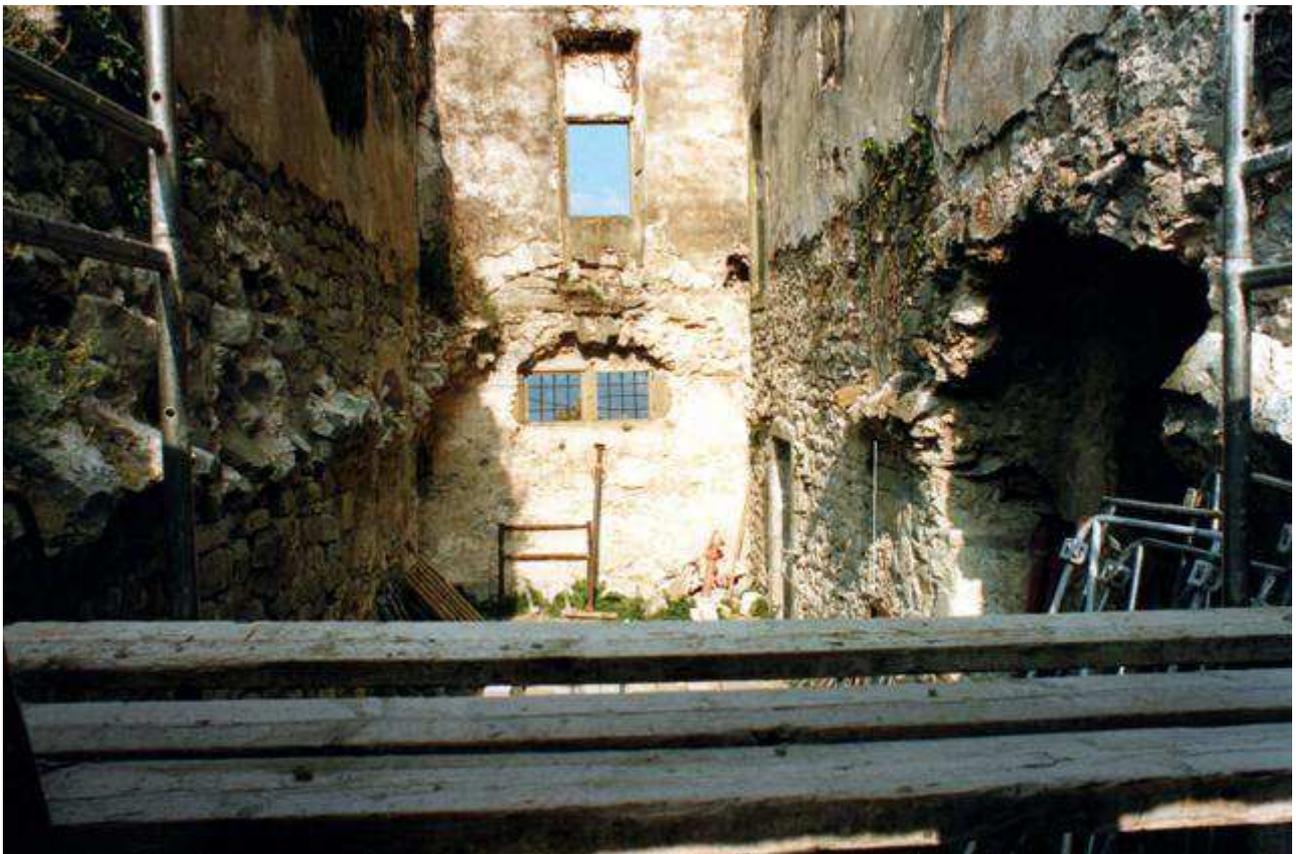


Figure 49 :vue du couloir, du sud vers le nord, en cours de travaux ADCAVL (1993), avec deux types de voûte : à croisée au fond, faiblement ancrée dans les murs, en berceau dans la partie sud et fortement ancrée dans les murs. A droite, le four.



Figure 50 : le couloir vu vers le sud, on distingue le montant d'une meurtrière avant le renforcement du four.

Ces vues montrent que le couloir été voûté dans sa portion entre la « tour primitive » et la structure B5. Le mur de la tour primitive a été entaillé, voire remplacé en sous-œuvre pour recevoir l'assise de cette voûte. La reprise en sous-œuvre vient s'arrêter sur un chaînage vertical, qui est sans doute le montant droit d'une meurtrière. Au-delà de ce vestige de meurtrière, le mur du premier niveau de la tour primitive est à nouveau entaillé pour recevoir la bouche d'un four. La voûte présente à cet endroit une anomalie, correspondant sans doute au conduit d'évacuation de la fumée du four.



Figure 51

Les structures B3 et B5 peuvent, suivant ces données, avoir constitué par dessein initial, ou par adaptation, une extension locale du logis A suivant ce schéma :

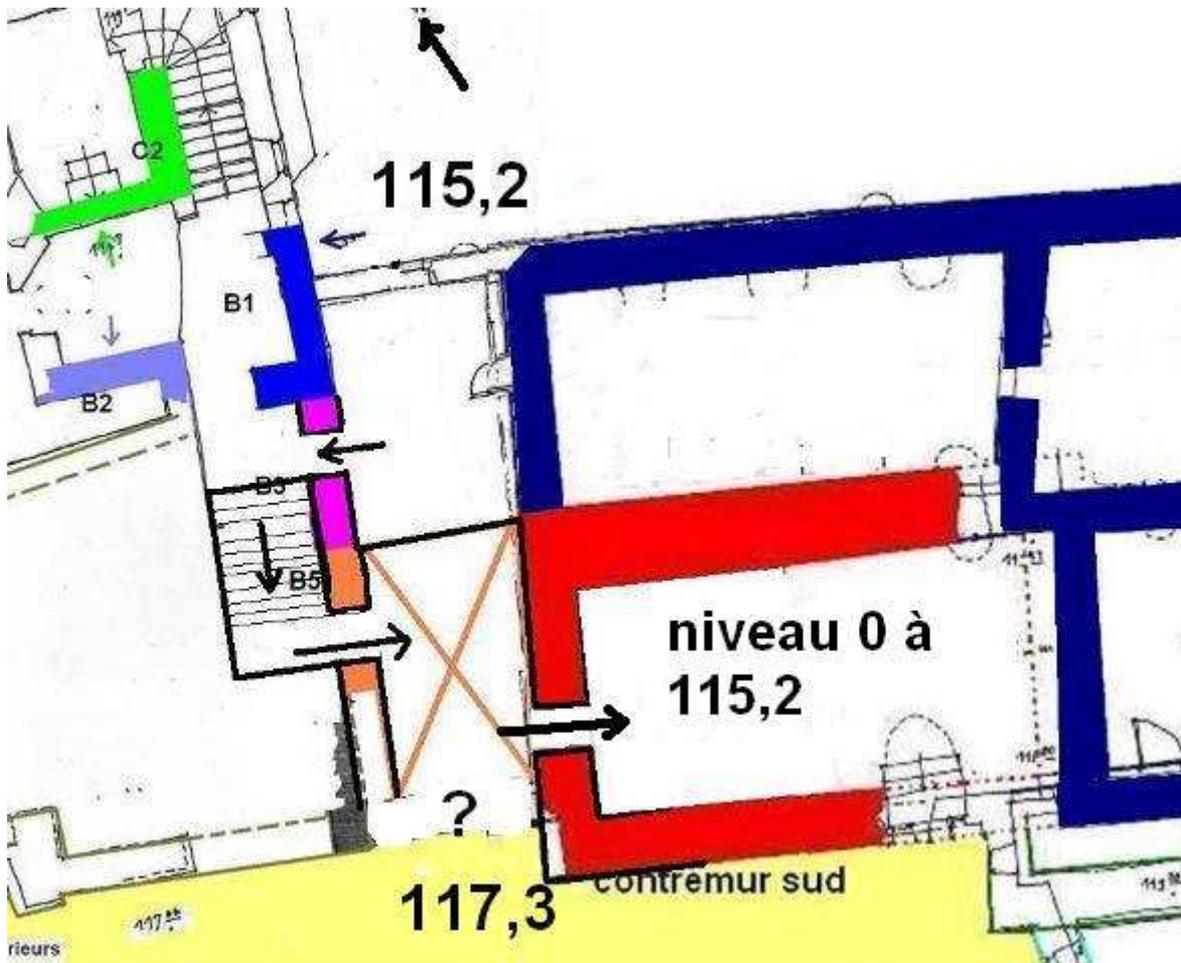


Figure 52

Cette voûte en longueur nous intéresse car elle suggère un passage, sans pour autant nous dire si ce passage nord-sud est traversant ou non, il a pu du reste être l'un (traversant) ou les autres (bloqué au nord ou au sud) suivant les époques et les usages du château.

Relevons simplement, avec insistance, que ce passage était possible et facile.

La rue fait un dos d'âne spectaculaire, puisqu'elle démarre une fois passé la montée de la voûte d'entrée, à grosso modo 115,50 pour s'élever jusqu'à 117,30, pour à nouveau redescendre vers l'esplanade de la chapelle, dont la nef est, nous le verrons, à nouveau à l'altitude 115,20 environ.

Ce dos d'âne ne pourrait se comprendre que s'il y avait à cet endroit une éminence rocheuse. Ce qui n'est pas le cas. Lors de la réfection de la rue(calade) Michel Tillard a constaté que le substrat était meuble et terreux, comme rapporté .



Figure 53 : lors des travaux préparatoires à l'établissement de la calade par Michel Tillard de l'ADCAVL (vers 1990), on constate que le dos d'âne est un remblai meuble et terreux

Dans ses premiers siècles d'existence, la demeure noble était bien plantée sur un terrain plat, à la cote plus ou moins 115,20. Le dos d'âne n'a été créé que dans le but de raccorder sur ce chemin l'accès aux terrasses, dont le point haut se situe cinq mètres plus haut, à la cote 120. On a ainsi été reliées deux parties du site qui initialement étaient au moins par leur relief, mais certainement à d'autres titres aussi, tout à fait distinctes, et peut être même opposées en certains temps.

La façade noble du château : façade nord du logis A et est du logis C

La façade est du logis C résulte d'un « lissage » des constructions antérieures dont le bâtiment B1 dont le chaînage d'angle et la fenêtre sont bien reconnaissables au-dessus de la porte d'entrée. Celle-ci débouche sur un hall où prend naissance un escalier, s'intercalant entre la structure préexistante C2 et

la nouvelle façade. L'escalier était couvert d'une voûte en tuf, finement stuccuée, et éclairé par un oculus hexagonal et une fenêtre à meneau horizontal.

Le jambage gauche de l'entrée de cette façade est commun avec celui d'une grande arche en plein cintre, murée, ménagée dans la façade nord du logis A.

La façade nord du logis A est percée d'une fenêtre à croisée triple, éclairant la salle 1 de l'étage, et d'une fenêtre à linteau horizontal éclairant le couloir. Les fenêtres des galetas sont identiques à celles que l'on trouve façade sud.

Au rez-de-chaussée, des fenestrons chanfreinés, plus anciens, donnent jour à la salle voûtée.



Figure 54



Figure 55





Figure 56: restauration de la porte en 1992 par l'ADCAVL. On distingue à gauche le mur C2 contre lequel s'appuie l'escalier, au fond porte murée entre les structures C2 et B2.



Figure 57: escalier du logis C



Figure 58: retombée de voûte stuccuée sur le palier de l'escalier

Cette partie du château relie ainsi un bâtiment ancien, percé de nouvelles fenêtres en étage, et une nouvelle façade venant habiller des structures plus anciennes, qui avaient déjà fait l'objet d'un précédent lissage.

Elle pose un épineux problème de datation, la porte en anse de panier blasonnée semblant en conflit stylistique avec les fenêtres du mur nord, pourtant rattachées semble-t-il à la même campagne de construction comme l'attesterait le jambage commun à cette porte et à la grande arche. Il faudrait en conséquence abandonner, à regret, la facilité d'une datation de la façade dans la première moitié du XVI^e siècle... et proposer l'hypothèse d'une construction plus récente d'un siècle, soit la 1^{ère} moitié du XVII^e siècle.

L'emploi d'éléments anachroniques dans la construction du début du XVII^e siècle n'est pas un fait rarissime et inexplicable. Combiné au vocabulaire Renaissance voire préclassique de son temps, le recours à des formes du gothique tardif se rencontre assez régulièrement dans l'architecture religieuse de la Contre-Réforme. Nous pouvons en donner comme exemple la chapelle des pénitents de l'église de Donzère, du début du XVII^e siècle. Le recours à des formes gothiques renoue avec la « vraie foi » d'avant la Réforme. Le choix de ce vocabulaire architectural marqué religieusement et politiquement n'est pas neutre au Poët-Célar, dont le seigneur abjure le protestantisme en 1620. Seigneur qui au demeurant ne descend pas des châtelains qui l'ont précédé en ligne directe, d'où sans doute aussi une volonté de s'inscrire délibérément dans l'histoire des lieux.

Ce point serait aisé à vérifier par l'héraldique. Louis Blaïn meurt en duel en 1598, et le château passe à son neveu Louis de Marcel, qui prend alors le nom de Louis de Marcel-Blaïn et rajoute son blason « bande de gueules chargée de trois croissants » à celui des Blaïn « de gueules à trois bandes d'or, celle du milieu chargée de trois molettes de sable ».[9] Malheureusement, le blason n'est pas

polychrome...mais il semble correspondre à celui de Louis de Blain-Marcel ce qui nous placerait après 1598.

Les façades du logis A révèlent aussi des problèmes de structure. Aux angles Nord-est et et nord-ouest, on note que plusieurs pierres d'angle sont débordantes, comme en réserve pour un harpage avec un mur dans la continuité de ces deux angles, murs dont il ne reste pas d'autres traces.

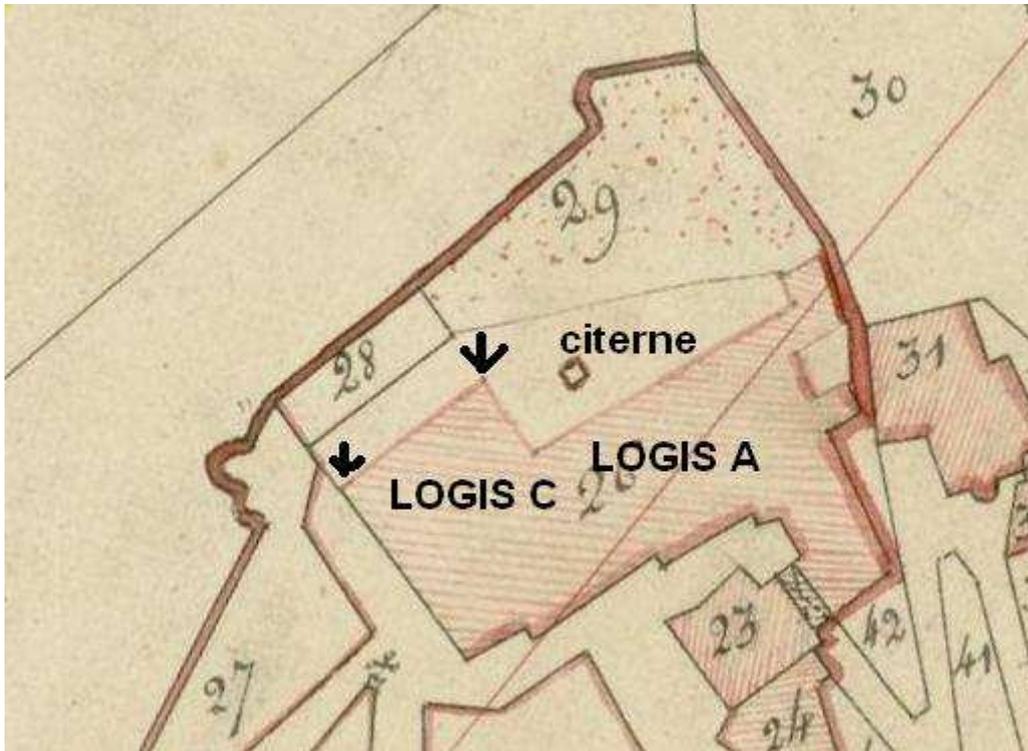


Figure 59 : extrait du cadastre de 1827

Le recours au cadastre napoléonien nous montre clairement un étranglement de la voirie le long de la façade nord du logis C, ainsi qu'une parcelle 28, peut-être fossile d'un bâtiment. On notera que cette zone est l'une des rares à être renforcée par une tour ronde de flanquement. On peut poser l'hypothèse que la suppression du couloir, en tant qu'espace libre entre le logis A et les maisons qui précédaient le logis C, a induit la nécessité d'un nouvel accès au château, avec un bâtiment fermant sa cour. La présence de la citerne dans cette cour confirmerait alors la vocation privative, voire défensive, de la zone nord du château.

Par ailleurs si nous ne trompons pas dans l'interprétation de la seule photographie ancienne du site que nous avons pu étudier (figure 23 p.36), la parcelle 28 –bien qu'indiquée comme non construite sur le plan- portait au moins le pignon d'un bâtiment important, qui pouvait être cette porterie.

On note d'autre part que cette zone est très perturbée, des talutages ayant dû être rapportés à la base des murs pour épauler des murs sur terrain sans doute instables, et peut-être fragilisés par la disparition du bâtiment de porterie – si toutefois, on le répète, ce bâtiment a bien existé avec cette fonction et à cet emplacement précis.



Figure 60: renfort du soubassement sur façade nord du logis A

La façade est du logis A



Figure 61

Ce pignon est percé des mêmes ouvertures à croisée plate que la façade nord ; au dernier étage des fenêtres à deux compartiments appartiennent à la même campagne de travaux et viennent remplacer des ouvertures plus anciennes.

L'église Sainte Foy et « la baronne »



Figure 62

Ce bloc de bâtiments en L comprend un bâtiment à étage sur rez-de-chaussée voûté, de dimensions sensiblement équivalentes à celles de la « tour » incluse dans le logis A. Les murs du rez-de-chaussée portant la voûte –qui peut avoir été jetée postérieurement- sont en moyen appareil soigné, peut-être un peu plus tardif que celui de la « tour ».



Figure 63

Ce bâtiment est flanqué d'un second, sans que l'on ne puisse repérer de rupture d'appareillage ou chaînage d'angle indiquant qu'il s'agit bien de deux bâtiments différents. Le parement extérieur est ainsi plus récent que les bases conservées dans la salle voûtée intérieure .

Nous avons qu'à côté du bâtiment voûté se trouvait la maison curiale, vendue en 1796 à Arnaud de Bourdeaux, et où nous trouvons en 1827 Jean-Pierre fils Faucon et Joseph Gros le tisserand. Ce bâtiment était, au rez-de-chaussée, séparé de l'église par un passage voûté conduisant une poterne débouchant sur l'extérieur de l'enceinte. A noter que ce passage a été sur une partie de sa longueur réduit de largeur par l'interposition du clocher de l'église.

L'existence de l'étage est bien attestée par le cadastre de 1827, qui montre un escalier.

Aussi, la silhouette générale de ce bloc de bâtiments en 1827 peut-elle être représentée comme suit :



Figure 64 : façade intérieure de « la baronne » et de l'église en 1827 (à rapprocher de la figure 22, vue extérieure)

L'organisation de ce bloc avant la construction du clocher ressort ainsi, le fait que nous ne figurions pas de clocher ne signifiant pas qu'il n'en ait jamais existé : mais nous n'avons aucune indication de son emplacement initial. Sa place normale serait au-dessus d'un mur pignon, la position latérale actuelle étant relativement aberrante.



Figure 65

Les étapes successives de transformation de l'église sont aisées à identifier. La construction la plus ancienne est un vaisseau orienté sud-est/ nord ouest, apparemment couvert d'une voûte, aux murs latéraux intérieurement fortement talutés.

Une fenêtre gothique trilobée se rattache à ce premier état de l'édifice actuel.



Figure 66

Le vaisseau est interrompu par un arc diaphragme en plein cintre, qui marque la séparation avec le chœur à cinq pans.



Figure 67

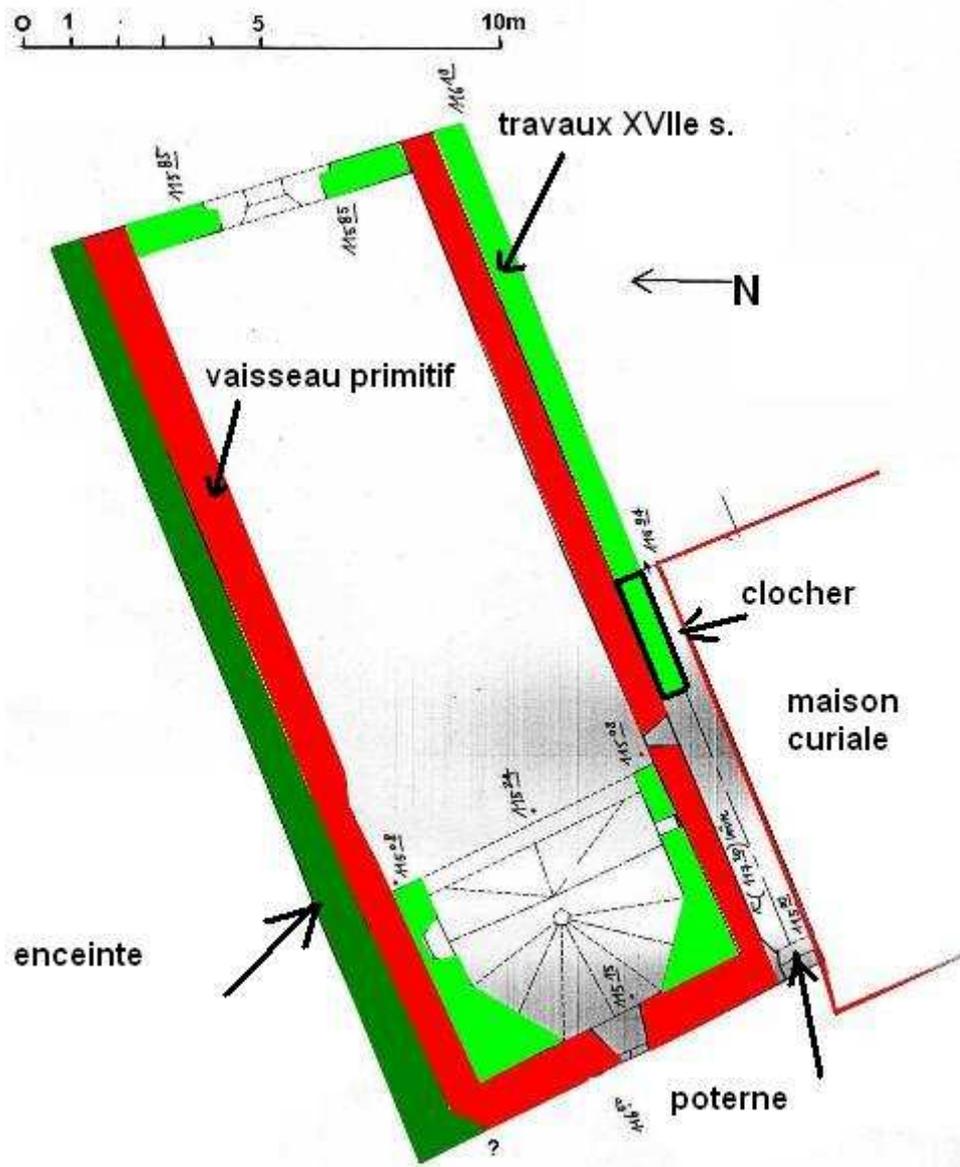


Figure 68

On voit très nettement que le chœur à cinq pans résulte de l'adjonction de deux contre-murs, sans liaison avec le mur antérieur non doublé au niveau du chevet. Le parement intérieur et l'enduit du mur ancien restent visibles dans le fond de la niche nord du chœur.



Figure 69: parement et de l'enduit du mur primitif en fond de niche ménagée dans le mur rapporté

En même temps que le chœur a été habillé pour conférer à l'édifice un statut plus affirmé d'église catholique, le mur sud a été doublé extérieurement. Ce doublage, qui mord sur le passage de la poterne, supporte le clocher.



Figure 70 : poterne avec vue sur la base du clocher

Le mur nord, se confondant avec l'enceinte, a lui aussi été doublé, le mur rapporté s'appuyant sur un énorme soubassement taluté.



Figure 71

A cette campagne se rattache une échauguette, intégrée à un dispositif construit assez important identifié sur le cadastre de 1827, et qui pourrait être la petite chapelle du jardin curial signalée en 1796.

Le pignon d'entrée de l'église a été interposé entre les deux murs primitifs. la porte a malheureusement disparu, mais un oculus circulaire chanfreiné indiquerait une période proche de celle de la grande réfection de la demeure noble, dans la première moitié du XVIIe siècle.



Figure 72

Enfin, notons l'existence dans la nef d'un caveau, désaxé par rapport à l'axe longitudinal de l'église –sans doute en gage d'humilité comme cela est parfois le cas pour les inhumations de nobles dans les églises- . Ce caveau porte l'inscription « Tombeau du marquis du Poet », peut-être le premier marquis (le titre avait été décerné sous Louis XIV), François de Blain-Marcel décédé en 1760.[\[10\]](#)



Figure73

On notera que l'esplanade , qui appartient toujours à la comtesse du Poët en 1827 (n°27 du cadastre napoléonien) est aussi accessible depuis l'extérieur, par des marches en saillies incrustées en porte-à-faux dans la maçonnerie de l'enceinte.

Les terrasses



Figure 74 : vue du chantier ADCAVL (sans date) montrant le rez-de-chaussée de la maison Beysson, avant l'adjonction de la terrasse.



Figure 75 : vue actuelle sous le même angle que figure 74

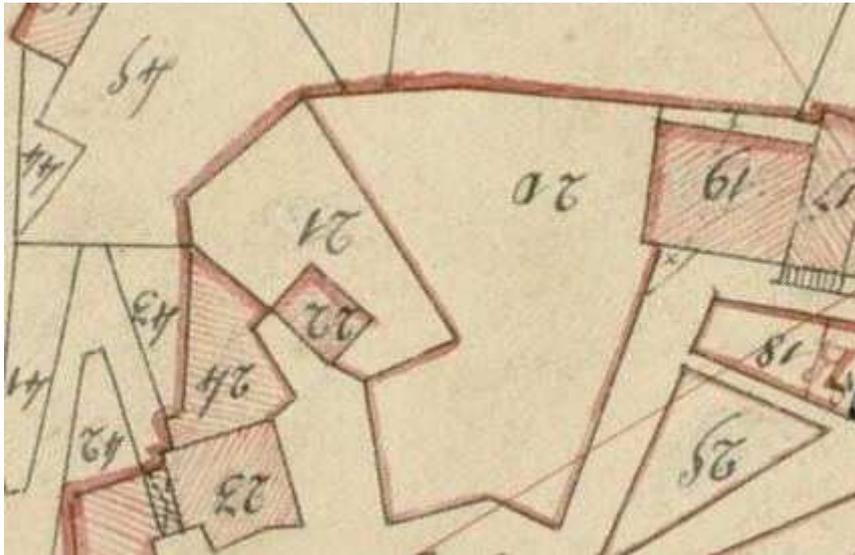


Figure 76

Les structures représentées sur le cadastre de 1827 sont encore parfaitement lisibles sur le terrain. Sur la photographie à gauche au premier plan, les bases de la maison de Jean Beysson (en 1827 n°23), à droite la terrasse rajoutée par Michel Tillard (ADCAVL vers 1990). Au second plan , à gauche le four banal (n° 24, 1540 mais pas forcément au même emplacement, 1796 et 1827) , à droite le jardin clos (n° 20) , certainement le « manège » cité en 1796 et qui en 1827 est attaché à la propriété de Philippe Bouchon (édifice voûté de « la baronne » n°19). Par « manège » il faut certainement entendre une aire dans laquelle étaient montés les gerbiers en vue de leur battage dans cette enceinte, close de murs coupe-vent nécessaires sur ce site élevé.



Figure 77:l'entrée du « manège » avant pose d'un nouvel encadrement de porte par l'ADCAVL (1992)

En 22 figure la maison de Pierre Bouvier de Sauzet, dont le jardin (21) est le point culminant du site.



Figure 78 : chantier ADACVL sur la maison Beysson, en arrière plan à droite la base de la porte qui joint cette maison à la pièce située au-dessus de la voûte d'entrée.

Au terme de cette première enquête, l'ensemble des « terrasses » reste l'un des points les moins compréhensibles du site. Leur altitude (cotes 119m à 120 m) est de quatre à cinq mètres plus élevée que le niveau commun à la « tour », à « la baronne » et à l'église, plate-forme sur laquelle se trouvaient les installations les plus anciennes.



Figure 79: mur sud du chazal de Pierre Bouvier, retenant la terre du jardin au point culminant du site (cote 121,20 soit 6 mètres au dessus de la plate forme)



Figure 80: angle nord-est du chazal de Pierre Bouvier pendant les travaux ADCAVL (1992). A gauche, la porte neuve du « manège » déjà mise en place après travaux ADCAVL.



Figure 81: extension vers l'ouest du chazal de Pierre Bouvier par l'ADCAVL (1997)



Figure 81b: linteau réemployé sur la porte du chazal de Pierre Bouvier lors des travaux ADCAVL

"Si l'on recherchait sur le site un donjon, en admettant que ni la « tour » ni « la baronne » ne semblent offrir les caractéristiques de plan et de hauteur convenues pour un tel édifice... on l'imaginerait presque planté sur une motte, sous le modeste chazal de Pierre Bouvier... Pure spéculation, mais sinon comment expliquer que les bâtiments visibles les plus anciens sont en contrebas du point le plus élevé du site ?

L'escarpement de cette position devait être d'autant plus spectaculaire que, on l'a vu plus haut, la calade a été, tardivement, rehaussée de 2 mètres au moyen d'un très inconfortable dos d'âne, pour pouvoir communiquer avec ces terrasses appartenant à l'origine à un système tout à fait distinct voire opposé à celui des logis."

Voici ce que nous écrivions le 26 juin en mettant au net nos premières notes. Depuis, une nouvelle campagne d'investigations a été effectuée... Il n'a pas été besoin de chercher bien loin le donjon, nous l'avions là sous nos yeux: un mur pas si différent des autres, "lissé" par les travaux de consolidation, attribué au bâtiment du four banal. A partir du moment où un faisceau d'indices nous mettait sur la piste d'un éventuel donjon, ce mur massif est venu s'imposer comme une trace évidente de l'ouvrage dont l'existence n'était que déductive.



Figure 81c: le donjon était là, sous nos yeux...

7) Une fiction en 7 tableaux plutôt qu'une histoire...

Je quittais le Poët-Célarde fin mai 2007 pour m'envoler aussitôt vers l'Iran y retrouver mes amis du musée de plein air du Guilan.

Lors d'une journée de prospection, notre attention est attirée par un dôme de briques flottant sur les rizières, et nous faisons le détour pour voir ce que c'est. C'est un mausolée, tout de briques rouges apparentes sans aucun décor, ouvert à tous vents. Alors que nous visitons l'intérieur surgit, on ne sait d'où, un jeune garçon beau comme ils sont là-bas. Nous l'interrogeons. Il nous répond sagement sur l'époque de construction du mausolée, c'est manifestement le bon génie des lieux surgissant parce que nous avons sans le vouloir, dû froter une lampe d'Aladin. Qu'était cet endroit ? Il nous répond, soudain laconique : « une prison ». Et il disparaît aussitôt pour réapparaître dans une autre pièce du mausolée, comme s'il avait traversé les murs tant il est silencieux et léger.

« Je ne vois pas de prison » lui dis-je. Lui : « si, le soir des portes se ferment et alors on est emprisonné au milieu des djinns ». Moi : « vraiment quelle belle et terrible histoire. Qui te l'a racontée ? ». Lui : « mon grand père ». Moi : « je viens d'un pays où les enfants n'écoutent plus depuis longtemps leur grands-pères, aussi nous n'avons pas de djinns car les grands-pères n'ont personne à qui en parler ». Lui : « mais mon histoire n'a absolument rien à voir avec les grands-pères, Dieu a créé les djinns avant les hommes ! ».

De même, les portes imaginaires du Poët-Célarde se sont fermées mais personne ne s'en rendait compte, car tout semblait ouvert à tous vents. Petit à petit, des ombres commencent à se dessiner dans cette espèce de brouillard de ruines. En donnant une forme et un sens à ces silhouettes imprécises, nous anticipons car nous ne savons pas toujours pas grand-chose, mais nous commençons à avoir des bouts d'histoire à raconter.

premier tableau

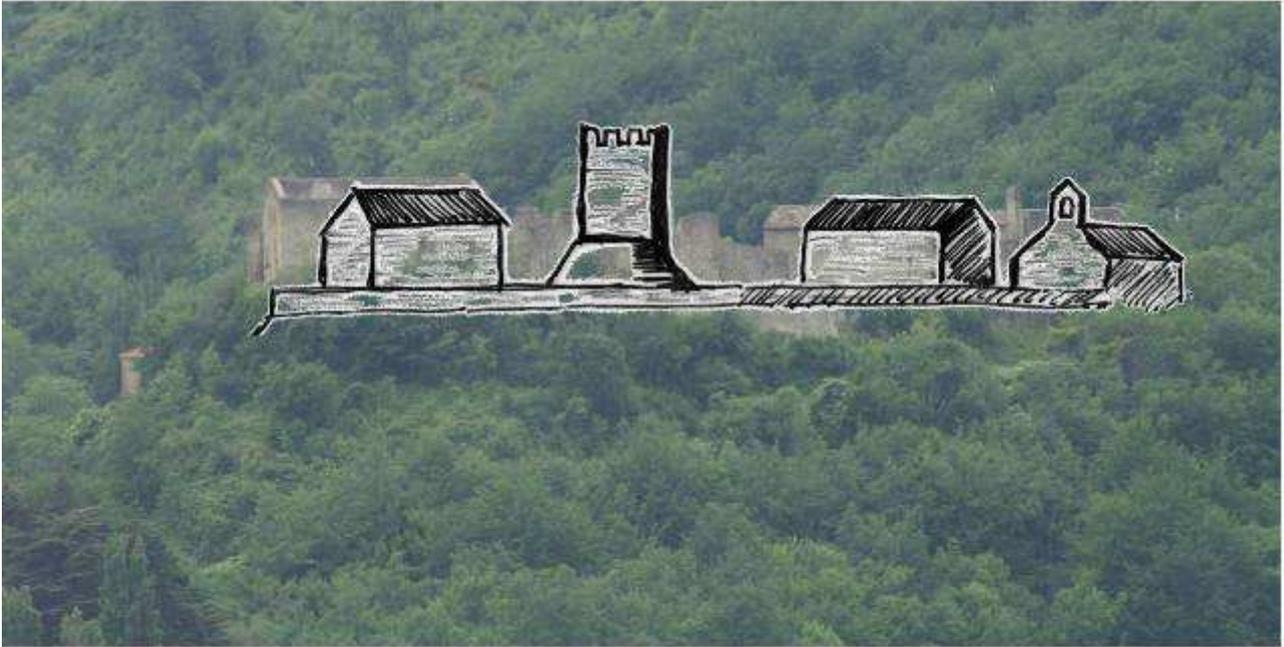


Figure 82 : une restitution qui nous pensions aventureuse, dont le but était de faire réagir et réfléchir, et qui, chemin faisant, commence à se nourrir d'arguments...

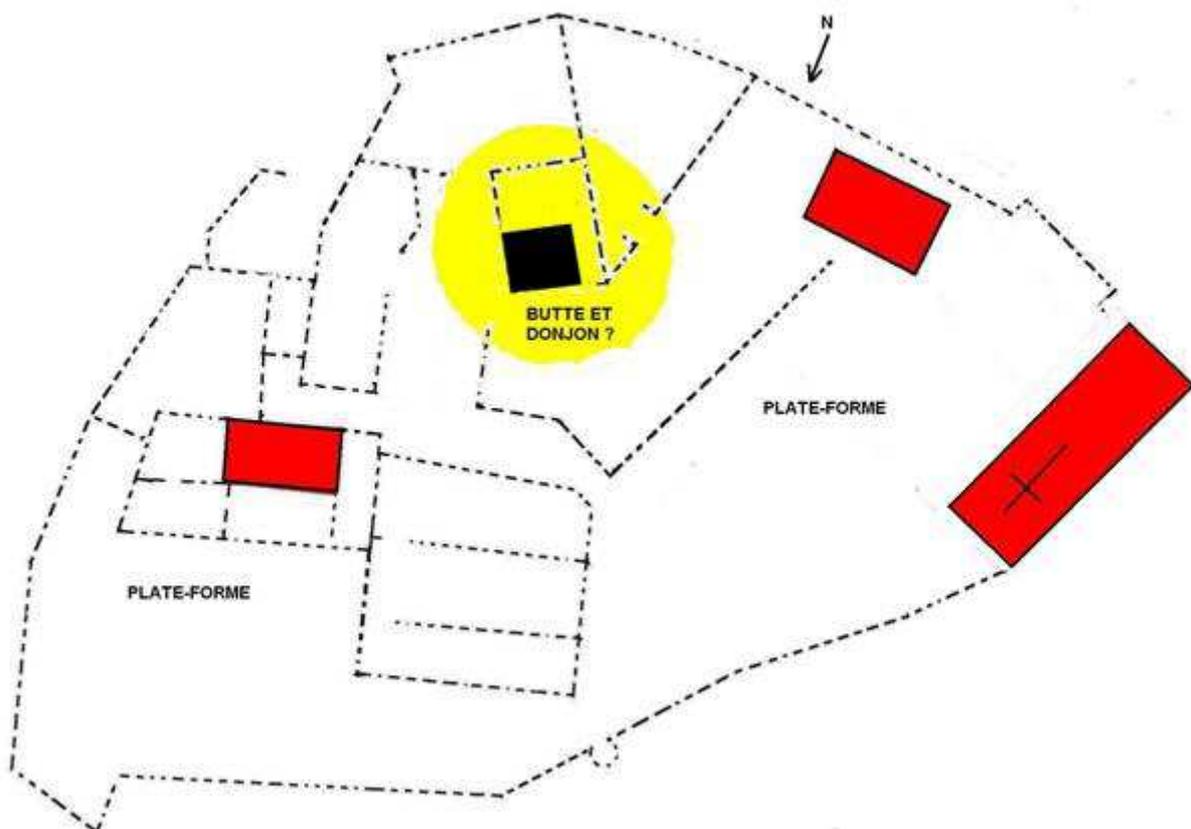


Figure 83

La première image se dévoile lorsque l'on monte sur le versant opposé de la vallée du Roubion, à la même altitude, à Mornans. Là apparaît bien l'horizontalité parfaite de la plate forme sur laquelle se place le castrum supérieur. La somme de ce que l'on sait sur l'état des lieux, au tournant des XIIIe et XIV e siècles, fait émerger deux bâtiments nobles soigneusement appareillés, posés sur un rez-de-chaussée voûté, mais muets quant à leur fonction. L'église paroissiale qui était plus bas est remontée, « encastellée ». Mais certainement les morts continuent-ils d'être ensevelis dans l'ancienne église devenue chapelle. Les vivants, eux, sont sans doute regroupés dans l'enceinte du castrum supérieur, mais rien ne permet pour l'instant d'y imaginer leurs conditions de vie.

La « tour » incluse dans l'actuelle « château » peut avoir été construite au XII e siècle et sans doute avait-elle une fonction résidentielle, peut-être une *aula*, comme le suggèrerait la découverte d'un chapiteau roman. Elle forme le noyau du tiers nord-est du castrum.

Le deuxième bâtiment dénommé « la baronne » et l'église qui en est proche pourraient appartenir à un XIII e siècle avancé, voire plus tard encore. Ils constituent le noyau du tiers sud-ouest du castrum.

Le plateau horizontal présente au sud-est une butte, dont l' emprise occupe le troisième tiers de la superficie du castrum supérieur ; ce relief culmine à 5 mètres au-dessus du plateau, et vient ainsi largement surplomber les deux bâtiments nobles. Y voir le fossile d'une motte ou d'un escarpement naturel portant un donjon n'est plus une pure spéculation, au stade actuel de la connaissance du lieu.

second tableau

Le site conserve peu d'éléments datés ou bien datables, en raison du démembrement organisé dont il a été victime au XXe siècle. On devine qu'au XIVe, début XVe siècles, l'habitat noble se développe essentiellement dans le tiers nord-est. En tous les cas, on constate au début du XIV e siècle que les seigneurs ont une stratégie foncière et territoriale.

La « tour » romane est partiellement corsetée d'un nouveau logis, qui vient l'enserrer en L. La fonction défensive est affirmée par un dispositif militaire très élevé , surplombant la route du col , mise à portée d'arbalète, puis de couleuvrines. Ce renforcement étire le site castral vers l'actuel village, castrum inférieur. Existe-t-il déjà au XIV e s., avant les grandes mortalités et le creux démographique 1350-1450 ? On n'en sait rien.

Le château est divisé en deux parties et deux propriétaires entre 1376 et 1417[11] . Cette fourchette correspond bien aux travaux à la fois de confort et de défense que l'on vient de décrire, qui correspondrait au premier des deux châteaux. C'est peut être dans cette séquence que le front sud (donnant sur l'actuelle calade intérieure) est renforcé par un contre-mur aveugle isolant le premier château du deuxième. Le même raisonnement conduit à penser qu'à ce moment ont pu se mettre en place des entrées dissociées pour chacun des châteaux, l'une au sud et l'autre au nord.

Le second château comprendrait alors la motte (?) et « la baronne ».

En 1417, le château est à nouveau unique. Néanmoins les travaux effectués pendant la période de scission ont pu refaçonner le site, et lui imprimer des logiques durables d'accès et de circulation.

troisième tableau

La troisième période, qui débute en 1464 et que nous fermons arbitrairement en 1562, est celle de l'établissement d'une dynastie stable, les Blaïn, dans un contexte de fulgurante reprise démographique et économique. L'incroyable foisonnement de structures de cette époque, imbriquées les unes dans les autres, en porte témoignage. Le site du château nord-est est flanqué d'un agglomérat de maisons, sans doute des maisons paysannes, comme on le dit en 1540 : « un château entouré de quelques maisons pour l'utilité du lieu »

Sans aucun doute, le castrum inférieur –le village actuel- est en place.[12]

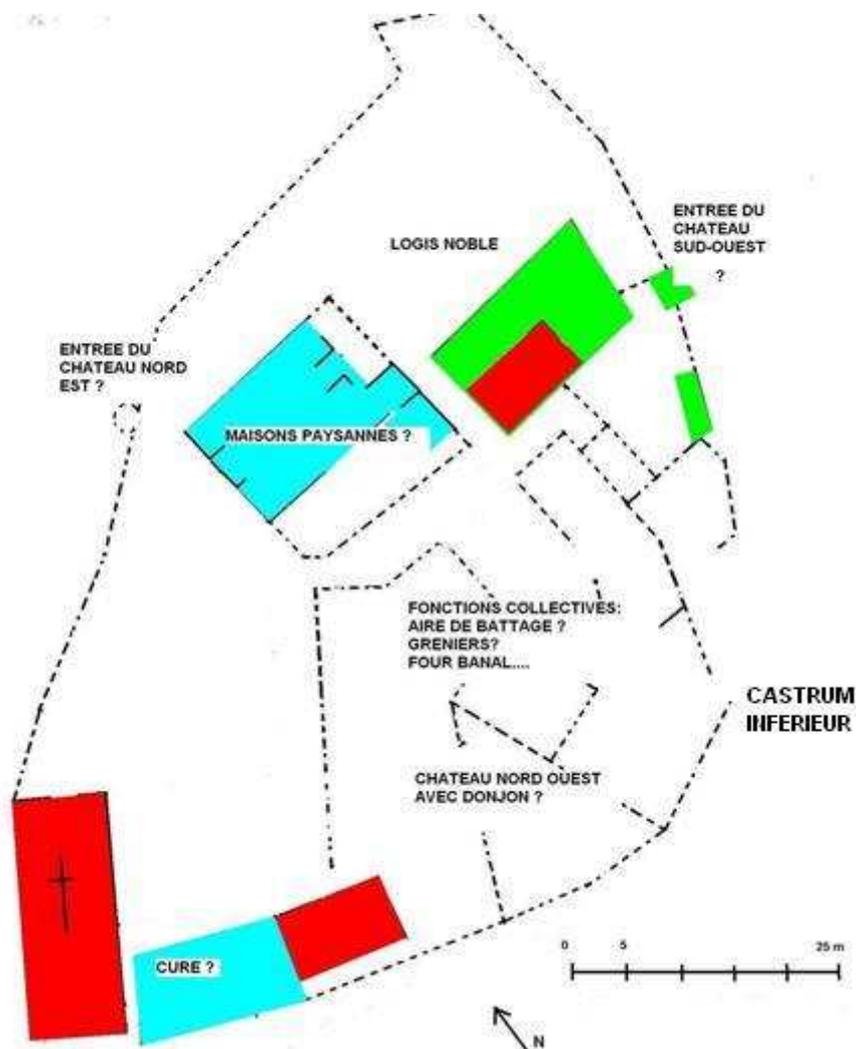


Figure 84

Si l'on pousse un peu la spéculation, on voit se dessiner un village bas et un village haut. Dans le village haut, il y a certes de l'habitat, mais aussi des fonctions communautaires et symboliques qui placent la vie communautaire sous le regard d'un seigneur présent sur ces terres, y résidant : aire d'entrepôt des gerbiers et de battage des céréales, four banal, maison curiale, église paroissiale, sont –et sans doute de manière non exhaustive- les équipements publics qui contribuent à fonder et contrôler la communauté.

Il est troublant que ce qui semble faire fonction de chapelle seigneuriale n'est pas l'église dans le périmètre du castrum supérieur...mais l'église Notre-Dame hors les murs, flanquée du cimetière, comme si l'espace de la mort lui-même était mis sous contrôle.

La fonction d'habitat paysan enclos dans le castrum supérieur, après le « boom » de la deuxième moitié du XV^e s. et le début du XVI^e s. va progressivement descendre dans le castrum inférieur. On voit que sans doute tôt au XVI^e siècle, la résidence noble commence à grignoter l'emprise des maisons paysannes et inclure ces dernières dans son extension : constitution d'une richesse d'homme, puis accaparement du produit de cette richesse, pourraient de manière lapidaire et caricaturale résumer ce que semblent dire les fluctuations complexes et foisonnantes du tissu construit à la fin du Moyen-âge.

quatrième tableau

L'adhésion en 1562 à la confession réformée par le seigneur du Poët-Célar, Raymond Blaïn ouvre une période, dont on peut fixer le terme en 1620. Cette période est marquée par la continuité entre Raymond Blaïn et son fils Louis, hommes d'influence, de pouvoir et d'argent. La fonction résidentielle quitte le castrum supérieur et change même de terroir, puisqu'une nouvelle et fastueuse résidence est construite dans le hameau de St-André, au cœur d'un finage distinct de celui du Poët.



Figure 85 : le château St André, noter similitude des fenêtres avec celles du castrum, figure 55 page 57

Cette nouvelle résidence est dotée d'une histoire fondatrice par le séjour, réel ou inventé pour les besoins de la cause, de Calvin en 1561, fondateur du basculement d'une part significative de la noblesse vers le protestantisme.

Louis Blaïn est un grand seigneur, militaire de premier ordre. Résidant au nouveau château St André, et commandant de places fortes d'une autre importance –notamment Montélimar- il n' a sans doute pas investi le castrum supérieur par des renforcements stratégiques majeurs, et encore moins par des

aménagements de confort autres que le logement du châtelain qu'il y entretient, en contrepartie de recettes fiscales devenues insignifiantes pour lui. Au moment de sa mort dans un duel en 1598, les deux castrum, le haut et le bas, sont à un niveau de population important, qui ne va varier en hausse qu'après 1700.

Les deux sites, le supérieur et l'inférieur, sont perméables. Probablement les espaces dits seigneuriaux et dits publics ont-ils continué à s'autonomiser, et le passage voûté et la poterne semblent indiquer que la fréquentation de Sainte-Foy (certainement devenue temple protestant) est possible pour les villageois sans devoir emprunter la porte de la partie noble.

A la mort de ce grand seigneur, le Poët-Célarde va passer à son neveu Louis de Marcel. Sous le nom de Marcel-Blaïn, une nouvelle dynastie s'ancre dans le lieu, avec un souci d'épouser légitimement son histoire ainsi que le montre la fusion du blason de la nouvelle famille avec celui de la lignée éteinte. Le nouveau seigneur induit une rupture en 1620, en revenant à la foi catholique dont il sera avec son épouse un prosélyte acharné. C'est à ce moment que s'ouvre une période déterminante pour le castrum supérieur, et au-delà, pour l'organisation de la communauté de village.

cinquième tableau

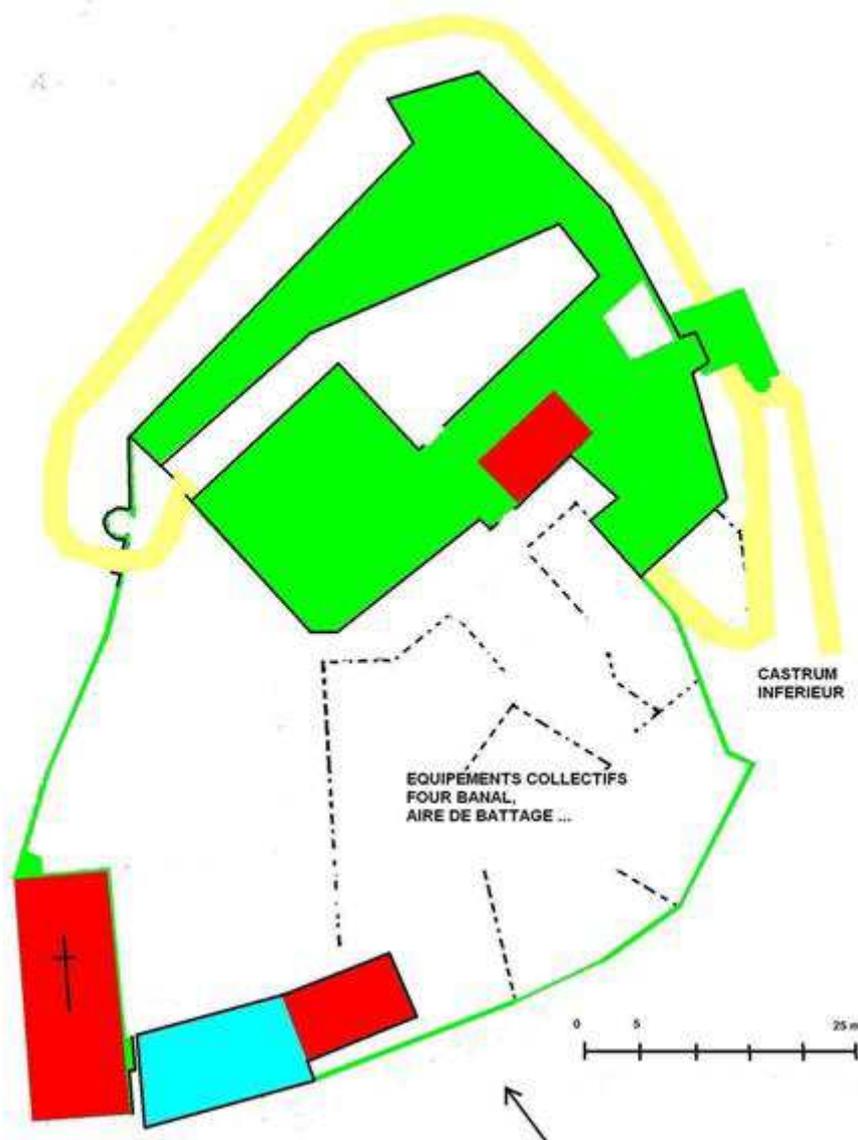


Figure 86

Cette période qui s'ouvre avec le bruyant retour du seigneur au catholicisme est celle aussi d'une vigoureuse refondation de la fonction symbolique du château : la conversion de l'individu et la représentation de son pouvoir et de ses références étant liés et exprimés dans le geste architectural.

Le château : il se referme clairement sur lui-même dans un bloc compact, organisé autour de la cour où se trouve la citerne. Les accès et les fortifications sont remaniés, sans doute y a-t-il toujours –ou à nouveau ?- deux rues d'accès, l'accès propre à la demeure noble étant verrouillé dès le castrum inférieur par une porterie imposante.

Le château se dote d'une vraie façade d'entrée, qui vient camoufler l'agglomérat de constructions diverses qui s'était constitué depuis le milieu du XVe siècle. Le projet serait d'envergure modeste s'il fallait loger un seigneur ; mais cela n'était pas le cas. Le dessein était essentiellement symbolique. La forme du blason, les références gothiques du décor de la façade d'entrée, montrent deux retours aux sources : l'ancrage de la lignée noble dans une histoire chevaleresque, le retour à la vraie foi qu'exprime l'emprunt à l'architecture du temps d'une foi romaine, unique et indiscutable. Les autres façades sont retraitées dans le style du temps, avec un investissement minimaliste, dans le sillage du style du château St André.

Le même dessein politique s'exprime dans la transformation de l'église, rendue au culte catholique. La symbolique du chœur est affirmée par un habillage intérieur transformant l'ancien vaisseau rectangulaire en petite église avec une nef distincte d'un chœur pentagonal. Un clocher assez élevé, si on le met en rapport avec l'environnement, est interposé dans le tissu bâti existant un peu au chausse-pied et détrimet de l'ancien passage des paroissiens. De celui-ci, on n'a que faire, car la paroisse est maintenant à Notre-Dame hors les murs. Sainte-Foy est devenue pour un temps la chapelle privée du couple des nouveaux seigneurs catholiques.

sixième tableau

Cette phase s'installe progressivement au XVIIIe siècle, et on en fixera le terme avec les grandes mutations de la société paysanne dans les années 1960. Elle démarre avec un niveau de 200 habitants vers 1700, et pas davantage de maisons qu'en 1600. Elle se clôt avec le même nombre d'habitants en ayant connu une séquence spectaculairement ascendante dans la période 1760-1880. Dans cette période, le village a fait le plein d'hommes en ayant, au passage, révisé ses bases vivrières à travers la diffusion de la luzerne en tant qu'amendement d'une part, potentiel nouveau d'élevage d'autre part, et bien sur la pomme de terre. La structure économique et alimentaire, que décrivent encore M. et Mme Berger, est alors en place pour longtemps.

Sociologiquement les espaces se sont fondus. Le château St André reste la résidence, mais le noble –est-ce encore un seigneur ? sans doute pas-. partage avec les villageois la même église, Sainte-Foy, redevenue paroisse, alors que Notre-Dame hors les murs est convertie en habitation. A quoi bon entretenir deux églises ? En 1760, le marquis se fait même inhumer dans Sainte-Foy, l'église de tous.

Le castrum supérieur a fait l'objet d'un grignotage inverse à celui du XVIe siècle. Les paysans en étaient partis sans doute contre leur gré, ils reprennent pied dans le castrum supérieur. Quand on lit la description de 1796, la part de propriété noble dans le castrum supérieur est encore importante, mais pas exclusive, et on nous dépeint une demeure peu reluisante. Sans doute est-elle largement occupée par des paysans et domestiques.

Vendue comme bien national, la propriété noble est rachetée par son ancien propriétaire et va subsister jusqu'au décès de la dernière comtesse en 1836. A ce moment là, le château a été largement reconverti en logements et locaux agricoles, et le curé –dont la maison attenante à l'église a été vendue en 1796- loge dans l'ancien château. Il héritera du reste de l'essentiel des biens de la comtesse.

Dans la décennie 1830, le château a définitivement tourné le dos à son histoire nobiliaire. Il est investi par les paysans qui, littéralement, continuent à l'enterrer –continuent car ce mouvement a été amorcé, nous le pensons, avant la Révolution-. Des masses considérables de terre sont amenées, déversées, égalisées, pour créer des lopins cultivés. Le village est en explosion démographique, il faut nourrir ce monde.

Combien de familles vivent-elles dans le castrum supérieur au XIX e siècle ? Le recensement de population de 1890-91 encore inexploité pourrait nous le dire. Mais en 1827, non compris les locataires de l'ancienne maison noble, nous ne comptons pas moins de six propriétaires de maisons et de terrains.

L'ancienne maison noble est gommée de tous côtés par les paysans, qui l'enterrent –là aussi littéralement-, la rue intérieure est surhaussée pour rattraper le niveau de l'ancienne motte (?) colonisée par des habitations particulières, elle est dépecée à partir de 1914 pour servir de carrière de matériaux...nobles. A ce moment, le village reflue déjà dans cette décrue démographique qui lui fera perdre, en l'espace d'un demi-siècle, la moitié de ses habitants.



Figure 86b: la seule vue du site actuellement connue, montrant le logis A encore couvert (soit avant 1914)

septième tableau

Alors que le village est démographiquement au plus bas et que la friche envahit les pentes, une première bonne fée se préoccupe de sauver ce qui reste, en la personne d'Eric de Diesbach, mais nous ne savons rien sur cette première tentative de restauration, ni des sentiments, ni du projets, ni des travaux éventuels. L'association SLEA de Lyon prend le relais au début des années 1980, et entreprend notamment la reconstruction de la baronne » et de l'ancienne maison curiale pour créer un hébergement qui modifie sensiblement cette partie du site, le chœur de l'église étant surbâti et les façades réalignées pour former un corps néo-Renaissance.

L'ADCAVL prend le relais à partir de 1986 et des travaux considérables sont menés, notamment par Michel Tillard. Ces travaux ont assuré la pérennité du site, à travers des consolidations et réfections sur l'ensemble des bâtiments, et ont créé l'infrastructure de base permettant à l'association de faire revivre le lieu. Aujourd'hui, seules les photographies de chantier permettent de se faire une idée de l'envergure des travaux menés et de masse de pierres charriées et réutilisées. Bien que récent, ces travaux étaient déjà perdus dans une sorte d'amnésie collective, et les effets du temps commençaient déjà à lisser le vieux et le neuf dans une même patine : d'où le désarroi de l'archéologue qui a mis un certain temps à poser quelques repères fixes et n'a été sauvé in extremis de sa chute dans un abîme de perplexité que par la documentation photographique afférente aux chantiers, laborieusement collectée et rassemblée par Francis Hennetin et Bernard Dufour.

L'intervention en 2006 de la mécène Anne Muller a permis providentiellement la résurgence d'une ambition mise à mal par les difficultés auxquelles l'ADCAVL s'était trouvée confrontée en 2002. Son statut de locataire ne facilitait pas non plus un investissement sur la durée.

Nous sommes aujourd'hui dans les prémisses de la 8e période. Cette étude a permis de commencer à rassembler des pièces d'un même puzzle qui étaient dispersées dans les tiroirs –au sens littéral ou à celui de compartiments mentaux oubliés- des uns et des autres. A quelques uns nous avons ramassé ces pièces et les avons mises sur la table.

En réalité, nous ne savons même pas si c'est un puzzle, avec un motif se redessinant par petites touches, dont nous n'aurions qu'à compléter les pièces manquantes.

Vraiment, ces petits bouts n'ont peut-être pas grand-chose à voir les uns avec les autres, si ce n'est que d'avoir de jolies couleurs et d'avoir été roulés dans la rivière du temps qui passe.

Marc Grodwohl

26 juin 2007

révision: 10 juillet 2007

ajout des figures 6b et 86b: 21 août 2007

sources et bibliographie

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA DRÔME, Cadastre napoléonien de la commune du Poët-Célar, plan 3P 3494, matrice 3P 1751

ORBAND Hervé-François, Villages fortifiés de la Drôme, Histoire d'Allan en Provence, 96 p., 1990

COURIOL Jean-Noël, Le Poët-Célard, histoire et tourisme, Histoire et patrimoine drômois, 48 p., 1996

BOIS Michèle et BURGARD Chrystèle, Fortifications et châteaux, des premières positions défensives aux châteaux de plaisance dans la Drôme, 192 p., 2004

ALCAMO Jean-Claude, Restitution schématique du maillage de l'agglomération de Clionsclat en 1539 et 1645, Commune de Clionsclat, Cabinet ARIES, 28 p., 1998

BOYER Marc (sous la direction de), La Drôme, encyclopédie, 375 p., 2003

contact pour le projet

ADCAVL

39 rue pêcheurie

26100 ROMANS

adcavl@wanadoo.fr



Figure 87: Session de juillet 2007, de gauche à droite Francis Hennetin, Bernard Dufour, André Arnéra, Michel Thillard...



Figure 88: une partie des mêmes et Luc Gwiazdzinski venu prêter main forte pour la formalisation du projet

compte-rendu de travaux de dégagement partiel du logis B (août 2007)

[voir le rapport des travaux](#)

pour citer cet article, nous remercions les utilisateurs de bien vouloir en mentionner la source de la façon suivante :

GRODWOHL Marc, le castrum du Poët-Célard : pièces de puzzle, in

<http://www.marc-grodwohl.com/content/view/104/31/>,

10 juillet 2007

[1] BOIS Michèl et BURGARD Chrystèle (biblio, 2004)p. 182

[2] André Arnéra, Francis Hennetin et Marc Grodwohl, un premier entretien ayant eu lieu précédemment avec Jean-Louis Hilaire

[3] COURIOL Jean-Noël (biblio) p. 41 : 1509, mention de l'église Notre-Dame et du cimetière adjacent (mal entretenu !); p. 8 inhumation en 15.. de la châtelaine dans la chapelle de la Ste Vierge. p. 35 : en 1644 Notre- Dame est devenue (redevendue) église paroissiale, en bon état, pourvue d'une cloche de 2 quintaux. jusqu'au XVIIIe s. p.42 : 1830, la dernière comtesse lègue le domaine à Marie-Louise Ollivier. La date de désaffectation de l'église n'est pas connue.

[4] COURIOL Jean-Noël (biblio) p.42 : décédé en 1864 ce qui donne une indication sur la fin de l'habitat dans le castrum.

[5] En fait c'était du temps de l'ASLEA. On sait aussi que par la suite, les ossements se trouvant dans le caveau ont été ramassés, mis dans un sac poubelle.

[6] COURIOL Jean-Noël (biblio) p. 18 : pour 64 familles en 1789 le village ne compte que dix paires d'attelage, moitié bœufs, moitié ânes et chevaux. Cinq habitants sur six n'ont pas d'attelage...

[7] COURIOL Jean-Noël (biblio) p.18 : en 1789 le village compte 500 bêtes lainières. Les habitants se plaignent avant tout du manque de fourrage. Les bois est rare.

[8] COURIOL Jean-Noël (biblio) p.9 : les redevances dues au seigneur en 1540 sont en froment, seigle, avoine, poules, côtes, fromage de brebis. p.18 : 1789, la culture dominante est le seigle, et ensuite en petites quantités e froment, l'épeautre, l'avoine et le blé noir, et enfin les pommes de terre. « *les arbres fruitiers sont quasiment absents à cause de la stérilité du terrain et du froid, d'autant qu'il est fort élevé* »

[9] COURIOL Jean-Noël (biblio) p. 13

[10] COURIOL Jean-Noël (biblio) p. 16

[11] ORBAND Hervé-François (biblio) p.50-56 montre que la forteresse d'Allan est elle aussi divisée en deux parties équivalentes en 1338, le second château en date venant s'installer à la place du village. La similitude de plan entre Allan et Poët-Célarde à quelques décennies d'intervalle est sidérante, puisque l'on retrouve la même organisation spatiale avec deux châteaux séparés par une rue-fossé, cette dernière conduisant à l'esplanade recevant l'église. En 1421, ces deux châteaux sont réunis en un seul, quasiment en même temps que cette opération se déroulait au Poët-Célarde.

[12] ALCAMO Jean-Claude(biblio) : à Clionsclat, le castrum primitif sur motte semble dédoublé par un bourg au XIIIe-XIVe siècle, soit avant les mortalités du XIVe siècle. En 1539, il y a 18 maisons dans l'enceinte du château –où, il est vrai, ne résidait plus de famille noble contrairement au Poët-Célarde- et 23 maisons dans le bourg